

DÉTOURNEMENT DE MÉDICAMENTS, DE MATÉRIELS, DE SANG...

# Ces scandales qui gangrènent le secteur de la Santé !

P. 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2170 | Lundi 5 mai 2014 - Prix : 10 DA - www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 26<sup>E</sup> JOURNÉE

## L'Entente entretient le suspense

P. 17

INTÉGRATION AU NOUVEAU GOUVERNEMENT

# L'OPPOSITION DIT **NON**



P. 3

BOUTEFLIKA TRADUIT SUR LE TERRAIN LES PROMESSES ÉLECTORALES

## Retraités et travailleurs, les premiers bénéficiaires

P. 3

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

## 1,8 MILLIARD DE DOLLARS AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2014

P. 5

SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE

## OOREDOO PARTENAIRE OFFICIEL DU CRA

P. 5



**23,6**  
milliards de dinars est le chiffre d'affaires d'Ooreedo au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, contre 19,9 milliards durant la même période de 2013.

**70**  
milliards de dinars seront investis en fonds propres dans le cadre d'un plan d'investissements élaboré pour 2014.

**2.000**  
personnes sont toujours ensevelies, une bonne partie d'entre elles ont certainement péri dans un glissement de terrain en Afghanistan.

## Rassemblement devant la stèle de Saïd Mekbel à Béjaïa

Des journalistes et des représentants de la société civile se sont rassemblés, samedi dernier, à Béjaïa à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la presse devant la stèle du journaliste Saïd Mekbel assassiné le 3 décembre 1994 dans un restaurant à Hussein-Dey à hauteur de la place de la Liberté par la horde intégriste qui accueille depuis quelques jours le buste de l'auteur de la chronique Mesmar Djeha de l'ancien quotidien Le Matin. Les participants ont déposé plusieurs gerbes de fleurs à son pied et lu des déclarations dans lesquelles chacun des intervenants a tenu à rappeler le combat de Saïd Mekbel pour la liberté de la presse et par extension à celui de toutes les libertés. Au terme de cette cérémonie, les participants se sont rendus au cimetière de la ville où ils ont déposé d'autres gerbes de fleurs sur la tombe de feu Saïd Mekbel.



## Aménagement des horaires d'exploitation du métro d'Alger



Les horaires d'exploitation du métro d'Alger seront réduits de trois heures durant la période allant du 3 mai au 27 juin prochain, suite aux travaux d'extension de la ligne vers El-Harrach qui doit être achevée à la fin 2014, a annoncé, mercredi, l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) dans un communiqué. "L'Entreprise du Métro d'Alger et la RATP El Djazaïr informent les usagers du métro d'Alger que, suite

aux travaux d'extension de la ligne vers El-Harrach, des aménagements seront apportés aux horaires d'exploitation", souligne la même source. Les aménagements annoncés par l'EMA sont les suivants : "Le 3 mai 2014, le trafic sera assuré de 5h à 21h et entre le 4 mai et le 27 juin 2014, le trafic sera assuré de 6h à 21h", précise le communiqué. Depuis son inauguration en novembre 2011, le métro d'Alger est ouvert aux voyageurs quotidiennement de 5h à 23h. Les travaux de réalisation de l'extension Haï El Badr-El Harrach du métro d'Alger "avancent conformément au planning arrêté initialement", avait estimé, le 23 février dernier, le ministre des Transports, Amar Ghoul, lors d'une visite du chantier. "Le projet est en phase d'achèvement des travaux de réalisation des stations et de la pose des différents équipements. Tout sera terminé à la fin 2014", avait-il précisé. L'exploitation commerciale de cette extension, longue de 4 km et dotée de quatre stations (Bachdjarrah 1 et 2, El Harrach gare et El-Harrach-centre), pourra intervenir au cours du premier trimestre 2015, selon les responsables de l'EMA.

## Deux nouvelles unités de la Protection civile de Blida mises en service

Deux nouvelles unités de la Protection civile ont été mises en service, mai courant, dans les communes de Mouzaïa et de Oued Djer (Blida), a-t-on appris auprès du chargé de la cellule de communication de ces corps. Ces deux unités de la Protection civile, qui viennent s'ajouter aux 14 autres opérationnelles à l'échelle de la wilaya, auront pour mission, tel que précisé par le lieutenant Adel Zegheimi, d'assurer la protection des biens et des personnes, ainsi que d'atténuer la pression sur les unités d'El-Affroun et de la Chiffa qui se chargeaient d'intervenir contre divers risques, jusque-là, au niveau des deux communes citées. Il incombe aussi à ces deux nouvelles unités, selon la même source, de prendre en charge les accidents de la circulation survenant le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, tout en contribuant à la lutte contre les incendies dans la partie ouest de la wilaya, au niveau, notamment, des localités boisées de Oued Djer, Nehaoua, Aïn Romana et Rihane.

A l'avenir, la Protection civile compte également, selon le responsable, ouvrir d'autres unités d'intervention au profit de certaines localités, à l'instar de Soumaâ, Magtaâ Lazrag et Chréa.



## Sur la voie de la vie éternelle grâce au sang d'une centenaire décédée

Hendrikje van Andel-Schipper était incroyable quand elle était encore en vie. Il semblerait que même décédée, elle le soit toujours. Des chercheurs qui ont étudié le sang de la vieille dame ont en effet fait une découverte incroyable qui pourrait permettre la vie éternelle. Elle est décédée en 2005 à l'âge honorable de 115 ans. Elle était alors la plus vieille femme de l'humanité et sa mort restait en quelque sorte un mystère puisque Hendrikje se portait à merveille lorsqu'elle est décédée. Dans la vidéo associée à cet article, on la voit en 2004, un an avant son décès, en excellente santé discuter avec un journaliste de CNN, marcher et même se faire à manger. La supercentenaire n'a jamais souffert d'une maladie grave, elle avait seulement besoin d'un appareil auditif et sa vue se détériorait lentement. Des pathologies liées à son grand âge, mais ces organes, eux, fonctionnaient à merveille. Tous ces bilans médicaux et psychologiques étaient parfaits lorsqu'elle mourut en 2005. Cette incroyable mamie affirmait, à qui voulait bien l'entendre, que boire un verre de jus d'orange et manger un hareng salé roulé par jour étaient le secret de sa longévité. Les chercheurs viennent de trouver une autre explication beaucoup plus probable.

### Une histoire de sang

Les chercheurs se sont penchés sur le cas d'Endrikje pendant de nombreuses années, la Hollandaise avait décidé de faire don de son corps à la science et grand bien lui en a pris. Dans le sang de la vieille dame, Henne Hostege, qui a publié le résultat de ces travaux dans le Genome Research, n'a trouvé que deux cellules souches actives pour maintenir le taux de globules au bon niveau. Par comparaison, un être humain en compte environ 1.300 et celles-ci se divisent constamment en régénérant le sang. Tout le travail d'Henne et son équipe a, donc, été de déterminer le lien entre cette découverte et la mort de la centenaire. Et le résultat de l'énigme se situe dans les chromosomes, plus précisément leurs extrémités appelées télomères. Celles-ci raccourcissent avec le temps et lorsqu'ils sont trop courts, les cellules ne peuvent plus se diviser, et les cellules souches meurent. C'est, donc, l'absence de renouvellement cellulaire qui a causé la mort d'Endrikje.

### Vers la vie éternelle ?

Cette découverte ouvre de nouveaux horizons aux scientifiques. En effet, cela laisse à penser que si le sang de la mamie hollandaise avait bénéficié de cellules souches jeunes elle aurait pu continuer à vivre. Mais cette théorie n'est vraie que parce que les autres organes d'Endrikje fonctionnaient tous parfaitement. Alors le sang serait-il la condition de la vie éternelle, un peu comme dans les histoires de vampires immortels de notre enfance? Les chercheurs pensent que d'autres études viendront corroborer ces résultats mais qu'à l'heure actuelle, nous ne disposons pas de la technologie permettant de rajeunir le sang d'autant plus que la majeure partie des décès est due à la défaillance d'un organe.

D  
i  
l  
i  
t



## Ali Laskri :

"L'instance présidentielle du FFS a été contactée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour lui proposer d'entrer dans le gouvernement avec deux postes ministériels pour appliquer le programme du Président. La direction du parti a décliné cette proposition au motif que la priorité du FFS est la reconstruction d'un consensus national et l'organisation d'une conférence nationale de consensus. Le FFS n'envisage pas d'entrer dans un gouvernement avant l'aboutissement de ce projet qui vise à élaborer avec l'opposition politique, la société et le pouvoir un programme consensuel de sortie de crise."

INTÉGRATION AU NOUVEAU GOUVERNEMENT

# L'opposition dit non

*Apparemment, la composante du nouveau gouvernement que s'apprête à former le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ne comprendra pas de figures des partis d'opposition.*

PAR KAMAL HAMED

La volonté affichée par le pouvoir d'associer l'opposition au nouvel exécutif n'a pas, pour le moment, trouvé un écho favorable. En effet, sollicités, deux partis politiques ont décliné l'offre présentée par Abdelmalek Sellal. Il s'agit, en effet, du Front des forces socialistes (FFS) et du Parti des travailleurs (PT). On ne sait si d'autres formations politiques ont été, au même titre que les deux partis cités, sollicités pour la même fin. C'est par le biais de ses responsables que le FFS a fait savoir qu'il déclinait l'offre du Premier ministre. Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle, et Ahmed Betatache, premier secrétaire national, ont en effet annoncé vendredi dernier lors de la session du conseil national que le FFS a dit non à l'offre présentée par Abdelmalek Sellal.

Ce dernier, selon les propos de ces deux responsables, proposé au parti deux portefeuilles ministériels. « *Nous avons d'autres préoccupations pour le moment* » ont indiqué Laskri et Betatache en précisant aussi que le FFS est davantage focalisé sur la conférence du consensus national. Le plus vieux parti d'opposition



Abdelmalek Sellal.

a, pour rappel, lancé il y a quelques temps déjà une initiative politique en direction du pouvoir, des partis politiques, des personnalités et du monde associatif en vue d'organiser une conférence nationale, dont l'objectif premier serait la réalisation d'un nouveau consensus national. Avec ce refus, le FFS met certainement un terme aux spéculations, selon lesquelles il serait, suite à un prétendu deal conclu avec le pouvoir, sur le point de rejoindre le gouvernement.

Cette hypothèse est évoquée depuis deux années maintenant. En effet, depuis

sa participation aux élections législatives de mai 2012, les spéculations portant sur un deal FFS-pouvoir n'ont pas cessé. Mais ces spéculations ne se sont, cela dit, jamais confirmées. Le PT, que d'aucuns considéraient comme un allié du pouvoir et ne faisant donc pas partie de l'opposition, a lui aussi dit non à l'offre de Abdelmalek Sellal et n'intégrera pas, par voie de conséquence, le gouvernement.

La secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a réitéré avant-hier la position traditionnelle de son parti sur cette question. Mme Hanoune a précisé lors d'une

conférence de presse que son parti ne rejoindra pas le gouvernement étant donné qu'il n'a pas la majorité à l'APN. C'est une position constante qu'elle a toujours mis en avant. Apparemment l'opposition, toutes tendances confondues, n'est pas prête à répondre favorablement aux sollicitations du pouvoir. Le MSP s'inscrit dans la même logique que le FFS puisque son président, Abderzak Mokri, a lui aussi catégoriquement rejeté toute idée d'intégrer le gouvernement. « *Nous n'attendons ni fauteuils, ni ministères* » a souligné le chef de file du MSP vendredi passé. Une façon de dire que son parti n'est pas intéressé par la perspective de rejoindre le gouvernement.

Les partis membres de la coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique, dont fait partie le MSP, sont focalisés sur la préparation de la conférence nationale sur la transition démocratique. Il est donc certain qu'aucun parti de l'opposition ne siègera dans le nouveau cabinet que s'apprête à former Sellal.

Car pour l'heure il semble que seul le Front El Moustakbal a fait montre de sa disponibilité à faire partie du gouvernement.

K. H.

BOUTEFLIKA TRADUIT SUR LE TERRAIN SES PROMESSES ÉLECTORALES

## Retraités et travailleurs, les premiers bénéficiaires

PAR SADEK BELHOCINE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, élu au terme de l'élection présidentielle du 17 avril dernier, a dès son investiture pour un quatrième mandat, reconduit le Premier ministre Abdelmalek Sellal dans ses fonctions de chef de l'exécutif. Le passage de Youcef Yousfi à la tête du Premier ministère a duré le temps de la campagne pour la présidentielle et la validation des résultats du scrutin par le Conseil constitutionnel. Abdelmalek Sellal a entamé sa nouvelle mission par de larges consultations pour former son gouvernement.

Le Premier ministre a les coudees franches pour traduire, dans les faits, les engagements pris par le chef de l'Etat lors de la campagne électorale pour l'élection présidentielle. Un gouvernement « volontariste » ou technocrate s'impose dès lors pour mener à bien les « changements » promis par le président de la République. Le « *renouveau national* » par les défis qu'il doit relever sera sur la brèche d'une manière constante. Les chantiers à ouvrir sont grands pour répondre aux attentes des Algériens. Lutte contre la crise de logement, résorption du chômage, notamment celui qui préoccupe grandement les pouvoirs publics, le chômage des jeunes, la corruption qui mine la cohésion sociale, la contrebande sous toutes ses formes qui est devenue un phénomène menaçant la stabilité du pays et d'autres fléaux sociaux sont à inscrire dans l'agenda des priorités du

nouveau gouvernement Sellal II. Partis politiques, personnalités nationales, organisations nationales sont sollicités pour faire partie du nouvel exécutif qui devrait se mettre au travail le plus tôt possible. Le président de la République, du fait qu'il en est à son quatrième mandat, ne bénéficie pas d'une période de grâce, généralement accordée par la population à un nouveau chef de l'Etat qui entame sa magistrature.

Aucun « relâchement » dans l'effort ne lui est permis, tant les aspirations des Algériens à une amélioration des conditions de vie, sont à la mesure de la confiance placée sur les épaules du président de la République. Le peuple algérien attend un retour d'ascenseur du chef de l'Etat pour leur dévouement à la patrie, assurant en

cela la stabilité, la paix pour la poursuite du développement national. Le président de la République n'a pas mis longtemps pour traduire dans les faits les promesses électorales. Les premiers bénéficiaires sont les retraités qui ont, grâce aux directives du président de la République, obtenu une revalorisation de leurs pensions de 12 % à la veille de la fête des travailleurs. Les salariés, quant à eux, vont bénéficier de l'annulation de l'article 87 bis du code du travail, salué comme il se doit par les travailleurs.

En effet, c'est un acquis précieux pour les travailleurs afin de renforcer leur pouvoir d'achat, plombé par cet article très controversé et qui de plus est un vestige des conditionnalités imposées par le Fonds monétaire international à l'époque des «

vaches maigres » vécue par notre pays à la dégringolade des prix des hydrocarbures durant la moitié des années 80. Avec cet acquis, les travailleurs de la Fonction publique pourraient voir leurs salaires passer du simple au double, ce qui est loin d'être négligeable pour rattraper l'inflation qui rogne leur pouvoir d'achat. Il est prévu d'autres mesures pour les autres catégories sociales, notamment les jeunes qui sont la « *priorité* » des pouvoirs publics.

Les dispositifs Ansej et Cnac seront « *améliorés* » et renforcés par de nouvelles facilitations qui seront accordées à cette frange de la population pour créer leurs propres entreprises et participer ainsi au développement socio-économique du pays.

S. B.

CONSÉCRATION DE LA DÉMOCRATIE ET DES LIBERTÉS

## Ghoul salue le rôle des médias

Le président du parti Tajamoue Amar Ghoul (TAJ), Amar Ghoul, a salué, samedi à Alger, le rôle des journalistes dans la consécration de la démocratie, des libertés et des droits de l'Homme. Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des directeurs de wilaya de la campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril, Ghoul a appelé les journalistes à consentir davantage d'efforts en coordination avec tous les partenaires « *pour harmoniser les approches et objectifs visant le développe-*

*ment du pays* ». Dans ce contexte, Ghoul a salué le contenu du message du président de la République adressé aux journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, dans lequel il a salué les acquis réalisés en matière de liberté d'expression et de promotion de « *cette noble profession* ». L'occasion était pour Ghoul de souligner l'importance du « *professionnalisme qui va de pair avec le respect de l'éthique* » annonçant par la même la création de « *dix TAJ pour la presse avec le concours de différentes institutions média-*

*tiques et titres de presse* ». La cérémonie de remise de ce prix est fixée au 25 juin pour récompenser les meilleures œuvres journalistiques.

Par ailleurs, Amar Ghoul a exprimé ses remerciements à « *tous ceux qui ont concouru au succès de la campagne électorale menée par son parti en faveur du candidat Bouteflika, laquelle a été couronnée par la victoire du candidat qui vient d'entamer son 4<sup>e</sup> mandat présidentiel* ».

R. N.

## OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES NATIONAUX

## Appel à faire confiance aux compétences locales

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a exhorté, hier à Alger, les opérateurs économiques nationaux à placer "toute leur confiance" dans les compétences algériennes et "compter" sur leurs capacités.

PAR RAYAN NASSIM

**M**on espoir est de voir les opérateurs économiques nationaux placer toute leur confiance dans les compétences algériennes", a indiqué Mohamed Mebarki lors d'un forum organisé à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène sous le thème "USTHB-Entreprise". Soulignant le "niveau de maturité atteint par la recherche scientifique en Algérie", il a soutenu qu'il est "possible aujourd'hui de compter sur les capacités scientifiques nationales pour contribuer efficacement à l'effort national



de développement et proposer des solutions aux nombreuses problématiques posées par la gestion de l'économie du pays". Il a affirmé, à cet égard, que "beaucoup de problématiques qui exigeaient le recours à l'expertise étrangère peuvent désormais être résolues avec compétence par les chercheurs algériens". Evoquant la relation université-entreprise, le ministre a relevé que celle-ci avait "toujours été empreinte d'incompréhension, où chaque partie rejette sur l'autre la responsabilité du manque d'ouverture et du déficit dans la volonté de collaborer". Il a appelé, à ce propos, l'université à "régler d'abord ses propres problèmes d'encadrement", et l'entreprise à "définir sa vraie demande", précisant que l'organisation de la relation université-entreprise "se pose en termes de besoins pour les uns, comme les autres".

Mebarki a indiqué, en outre, que le forum USTHB-Entreprise est une occasion propice pour "renforcer" l'intégration de l'université dans son milieu économique et social et "consolider" sa relation avec l'entreprise, en vue d'aboutir à une "meilleure collaboration dans le cadre de conventions de coopération et de partenariat, mutuellement bénéfiques". Il a rappelé, par la même occasion, l'importance donnée par les autorités publiques à la recherche scientifique et au développement technologique et la volonté du gouvernement de placer les sciences, la connaissance et les compétences pratiques et technologiques au cœur de l'édification économique et sociale. Il s'agit également, a-t-il ajouté, d'"approfondir le rôle de l'université dans la résolution des nombreuses problématiques engendrées par le développement tout à la fois de l'économie et de la société". Une des principales raisons ayant justifié la réforme du système d'enseignement supérieur est l'adaptation d'une partie des programmes et des contenus aux besoins du développement du pays, a précisé Mohamed Mebarki.

R. N.

## PARTICIPATION DES CITOYENS AU DÉBAT PUBLIC

## L'impact des réseaux sociaux décortiqué

PAR INES AMROUDE

Les participants à une rencontre nationale sur "la politique de l'information en Algérie", organisée dimanche à Sétif, ont estimé que ce sont les "nouveaux médias", notamment les réseaux sociaux, qui déterminent aujourd'hui la forme de participation des citoyens au débat public.

Le Dr Lamine Boudehane, de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Sétif-2, a considéré, dans ce contexte, que les "formes nouvelles de communication en réseaux ont permis aux citoyens d'investir l'espace public, de débattre des questions importantes et d'enrichir les discussions sur les divers forums ouverts sur la toile de l'internet".

Au cours de cette rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, les intervenants ont estimé que les nouvelles orientations de la communication publique "tendent à valider des pratiques institutionnelles fondées sur le principe de la bonne gouvernance, la transparence, la proximité du citoyen et sa participation à la prise de décision".

Selon les séminaristes, les valeurs de "démocratie" et de "modernité" permettent de "proposer ou de contester les décisions". Ils ont de ce fait déduit que la communication doit "viser à servir les questions d'intérêt général et à convaincre le citoyen d'adhérer au débat public".

Pour sa part, le Dr Anouar Mokrani, du département des sciences de l'informa-

tion et de la communication, le concept de communication publique est "lié aujourd'hui aux transformations de l'espace médiatique qui déborde du cadre traditionnel pour pénétrer le monde extérieur, ce qui implique", selon lui, "plus de responsabilité aux dirigeants et aux élites appelés orienter plus résolument les actions de développement vers l'intérêt de l'individu et de la collectivité".

Le président de l'université de Sétif 2, le Pr Khier Guechi, a souligné que l'université algérienne se doit aujourd'hui de s'efforcer de comprendre les problèmes de l'époque en vue de développer les nouveaux styles de communication et de trouver des solutions nouvelles aux problèmes qu'ils posent, notamment pour les

autorités à différents niveaux et pour les institutions. Le Pr. Guechi a souligné que cette rencontre a permis de mettre la lumière sur l'expérience des institutions algériennes en matière de communication, en tenant compte de la politique de l'Etat visant à associer le citoyen à la vie publique, ce qui a conduit à la création d'un nouveau ministère chargé de la Réforme du service public. La rencontre qui se poursuivra jusqu'à lundi, a regroupé des enseignants spécialisés représentant plusieurs universités, notamment celles de Sétif-2, de Béjaïa, d'Alger-3, de Mostaganem, d'Annaba, de Skikda et Emir-Abdelkader de Constantine.

I. A.

## PRÉSIDENTIELLE 2014

## Les commissions de wilaya présentent leurs rapports

PAR LAKHDARI BRAHIM

La Commission nationale indépendante de surveillance de l'élection présidentielle (CNISEP) a tenu, hier à Alger, une réunion consacrée à l'écoute des rapports des commissions des 48 wilayas sur le déroulement de la présidentielle 2014, dans le cadre de la préparation de son rapport final.

Lors de cette rencontre, le président de la CNISEP, Fateh Boutbik a souligné que la commission "a été destinataire des rapports de ces commissions" sur le déroulement de l'élection présidentielle dans toutes ses étapes (campagne,

jour du scrutin, dépouillement et résultats). La CNISEP a "accompli sa mission dans la transparence et avec objectivité et sérieux", a indiqué M. Boutbik, soulignant que les propositions contenues dans les rapports des commissions de wilayas "seront prises en compte et seront communiquées aux parties concernées". Il a, dans ce sens, salué les efforts consentis par l'administration pour assurer toutes les conditions matérielles pour la réussite de cette échéance. Par ailleurs, la majorité des présidents des commissions de wilayas ont tenu à signaler "la courte durée qui a été consacrée à l'installation des commissions

communales et de wilayas", appelant à ce que ces dernières soient mises en place immédiatement après l'installation de la commission nationale pour qu'elle puisse préparer ses missions de surveillance de l'opération électorale. Ils ont, entre autres, relevé que l'opération électorale "s'est déroulée, de manière générale, dans des conditions ordinaires en dépit de certaines défaillances", insistant sur la nécessité "de tirer profit de leurs rapports lors des prochaines échéances, notamment pour ce qui est des propositions".

L. B.

## BOUMERDÈS, PROGRAMME DES 200 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS À NACIRIA

## Les pré-bénéficiaires protestent contre le retard

PAR TAHAR OUNAS

Les bénéficiaires du programme des 200 logements publics locatifs de Naciria ont protesté, hier, devant les sièges de l'APC et de daïra pour s'élever contre le retard mis pour la remise des clefs. Dans un premier temps, les manifestants se sont agglutinés devant le siège de l'APC pour attirer l'attention des élus locaux concernant leur problème quant à ce retard qui ne

dit pas son nom. Les manifestants jugeant que les élus ne peuvent pas répondre à leur doléance, ont pris la direction du siège de daïra où ils ont observé un sit-in qui s'est déroulé dans le calme. Vers midi, une délégation de manifestants a été reçue par les responsables locaux. Les manifestants ont exigé la livraison des 193 logements construits à l'entrée est de Naciria sur la route menant au site des chalets. "Ce n'est pas normal, com-

ment se fait-il que la liste de pré-bénéficiaires ait été rendue publique en juin 2012 et les autorités ne nous ont toujours pas remis nos clefs", dénoncent-ils. Le programme en question a été achevé après une attente de près de 10 ans. En juin 2012, des personnes exclues de la liste des pré-bénéficiaires avaient observé, à plusieurs reprises, des actions de protestation devant le siège de la wilaya pour dénoncer leur exclusion.

T. O.

VOLS DE MÉDICAMENTS, DE MATÉRIELS ET DÉTOURNEMENT DE SANG

## Ces scandales qui gangrèment le secteur de la santé !

*La problématique de la santé en Algérie est définitivement sur le devant de la scène médiatique ces derniers jours. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a en effet déclaré que « les services de sécurité enquêtent sur le vol de médicaments dans les hôpitaux ».*

PAR KAHINA HAMMOUDI

**A**bdelmalek Boudiaf a été catégorique en annonçant, en marge des assises régionales du Centre, avoir donné des instructions aux services de sécurité aux fins d'enquêter sur le vol de médicaments dans le secteur public et leur transfert vers une destination extérieure, y compris à l'étranger. Ainsi après le dernier scandale du vol de médicaments et d'équipements dans les hôpitaux et autres structures de la santé du pays, voilà encore une fois un autre scandale avec le détournement du sang donné par les citoyens. Ignoble acte, surtout que les malades sont souvent livrés à leur sort et ne comptent que sur l'aide de leurs familles et amis pour pouvoir avoir le sang salvateur. Pour Boudiaf, la traçabilité des médicaments au niveau des hôpitaux a permis au ministère de la Santé de constater le vol d'importantes quantités et le détournement de sang destiné aux malades. Ce qui a permis en somme d'alerter les services de sécurité. Le ministre a notamment déclaré que « ceux qui détournent les médicaments au



*détriment de la santé des malades s'apparentent aux trafiquants de drogue. Ils doivent être sanctionnés et réprimés et leurs noms doivent être divulgués ».*

Le ministre de la Santé a signalé, ces derniers jours à Oran, le vol de quantités de médicaments au niveau de l'hôpital de Beni Messous. Les services de sécurité ont arrêté et placé en détention quatre (4) personnes impliquées dans ce vol, dont deux employés de ce même hôpital. Mais ces vols et «détournements» ne sont pas les premiers du genre, le simple citoyen ne cesse de s'indigner contre ces pratiques, mais les autorités et la tutelle ont, pour la première fois, divulgué ces actes abjects.

D'ailleurs des appels à promulguer une nouvelle loi sur la santé, plus adaptée aux mutations que connaît la société algérienne, ont été lancés par les participants aux assises régionales ouvertes, avant-hier, à Alger.

Les enseignants hospitalo-universitaires, les directeurs d'établissements hospitaliers, les représentants du secteur pharmaceutique et du mouvement associatif ont mis en avant l'impératif de la révision de la loi sur la santé de 1985 pour l'adapter aux mutations de la société. Mustapha Boubrit, du CHU de Beni Messous, a annoncé sur les ondes de la chaîne III « la nécessité d'instituer des mécanismes nouveaux impliquant l'ensemble des acteurs de la santé et les médias ». Il a estimé par ailleurs « que la volonté et les moyens matériels ne suffisent plus, à eux seuls, à promouvoir le secteur de la santé ajoutant que ceux-ci devraient être accompagnés par des lois nouvelles facilitant la mission des gestionnaires ». Le directeur de l'établissement hospitalier spécialisé en rééducation et réadaptation fonctionnelles (EHS) de Tixeraine, Mustapha Hamamou, a, de son côté appelé sur les mêmes ondes « à

*moderniser l'information sanitaire pour, a-t-il dit, favoriser une stratégie sur la situation épidémiologique de différentes pathologies». Pour le Pr Abbas Ziri, D-G du CHU de Tizi-Ouzou, intervenant également sur les ondes de la Chaîne III, « le développement d'un système informatique encouragera, sans nul doute, une gestion rationnelle en permettant une meilleure connaissance de la situation sanitaire et des mutations de la société en la matière ». Il a également souligné que la loi sur la santé 85/05 ne répond plus aux mutations que connaît la santé dans notre pays.*

Lors de ces assises régionales de la santé, des participants ont appelé à la séparation des conseils de l'ordre des pharmaciens, des chirurgiens dentistes et des médecins, chaque spécialité ayant ses caractéristiques et ses problématiques propres. Des représentants d'associations de malades ont souhaité, quant à eux, voir la nouvelle loi sur la santé contribuer à la prise en charge réelle de leurs problèmes tout comme ils ont déploré la fermeture de certaines maisons du diabète relevant du secteur public.

Le président de l'association des diabétiques de la wilaya de Boumerdes, Mohamed Moqri, a appelé à mettre en place une liste unifiée des examens, analyses et radiographies entre les secteurs public et privé et à prévoir leur remboursement par la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas).

« afin que tous les malades puissent en bénéficier sur un pied d'égalité ».

Enfin, il est à noter que des assises nationales seront organisées au mois de juin après les assises régionales pour remettre le secteur de la santé sur les rails et essayer de remédier à tous ces problèmes qui gangrèment le secteur depuis des années et dont la seule victime est le citoyen. **K. H.**

ENGAGEMENT DE L'ACTE D'INVESTIR POUR LES OPÉRATEURS ÉTRANGERS

## Les modalités d'application fixées par arrêté

PAR LAKHDARI BRAHIM

**L**es modalités d'application de l'engagement de l'acte d'investir pour les opérateurs économiques étrangers sont fixées par un arrêté interministériel publié au Journal officiel numéro 21.

Signé en novembre dernier par les ministres des Finances et du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Karim Djoudi et Amara Benyounes, ce texte est promulgué conformément aux dispositions du décret présidentiel d'octobre 2010 portant réglementation des marchés publics. En application des dispositions du décret présidentiel, ce nouvel arrêté précise que « lorsqu'un projet est assujéti à l'obligation d'investir, par décision de l'autorité de l'institution nationale de souveraineté, l'in-

*stitution nationale autonome ou le ministre, selon le cas, le dispositif relatif à l'engagement d'investir doit être prévu dans le cahier des charges de l'appel d'offres international y afférent. La mise en œuvre de l'engagement d'investir, s'opère dans le cadre d'un partenariat, constitué conformément à la réglementation en vigueur, dans le même domaine d'activité que l'objet du marché », est-il indiqué. Ainsi, le dossier d'appel d'offres peut contenir, une liste non limitative d'entreprises, susceptibles de concrétiser une opération de partenariat avec le soumissionnaire étranger.*

De plus, il est stipulé que « le soumissionnaire étranger peut communiquer le nom du partenaire ou des partenaires algériens après la notification du marché ».

Pour sa part, le soumissionnaire étranger

doit soumettre une offre qui doit comporter, sous peine de rejet de son offre, son engagement à satisfaire l'obligation d'investir dont le modèle est fixé en vertu du code des marchés publics.

Le service contractant, de son côté doit assurer le suivi du déroulement de l'opération de concrétisation de l'investissement et transmettre, trimestriellement, un rapport d'étape à l'autorité en charge du secteur, précise le texte. Par ailleurs, « l'autorité de l'institution nationale de souveraineté, l'institution nationale autonome ou le ministre, selon le cas, peut dispenser de l'obligation d'investir, dans les cahiers des charges, le soumissionnaire étranger qui a déjà réalisé un investissement, ou s'est engagé à le réaliser, dans les conditions fixées », est-il encore souligné dans l'arrêté interministériel. Dans

le cas où l'investissement n'est pas concrétisé, avant la réception définitive du marché et que la faute n'est pas imputable au partenaire cocontractant étranger, les deux parties conviennent des modalités de réalisation de l'investissement, relève le texte.

Le modèle d'engagement d'investissement prévoit que l'opérateur s'engage à concrétiser un investissement, dans le cadre d'un partenariat en précisant les noms des partenaires algériens ainsi que le domaine d'activité. Il doit remettre un planning et une méthodologie détaillés, pour satisfaire l'obligation d'investir « sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que celle-ci ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi en vigueur ».

**L. B.**

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

## 1,8 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> trimestre 2014

PAR RACIM NIDAL

**P**lus de 129 milliards DA, près de 1,8 milliard de dollars, soit 19 % du total des investissements déclarés ont été investis par onze pays en Algérie, durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Selon l'Agence nationale de développement de l'Investissement (Andi), ces investissements sont en adhésion totale avec la formule du partenariat 51/49 %, totalisent 17 projets. Ces projets de partenariat devraient générer 11.107 postes d'emplois directs, soit 22 % du nombre globale des postes d'emploi (51.608 postes) que devront générer les investissements déclarés au 1<sup>er</sup> trimestre, précise une note sur les investissements déclarés

auprès de l'Andi entre janvier et mars 2014. La France vient au premier rang avec quatre (4) projets déclarés, soit (23,53 %) de l'ensemble, la Chine, trois (3) projets (17,65 %) et la Turquie avec deux (2) projets (11,76%) du total. D'autres pays ont enregistré chacun un (1) projet (Egypte, Emirats arabes unis, Espagne, Finlande, Jordanie, Inde, Suisse et Syrie) représentant chacun 5,88 % de l'ensemble des projets déclarés durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours. Sur le plan financier, la note de l'Andi relève la prédominance de la Turquie avec une valeur de plus de 59 milliards DA, soit 45,89 %, suivi de la Suisse avec 57,6 milliards DA soit (44,77 %), de la France avec près 6,74 milliards DA (5,24 %) et de Chine avec 1,49 milliards DA (1,16 %). Le reste des pays avoisine

1% en moyenne. Les investissements étrangers déclarés par secteur d'activité regroupé sont versés principalement dans les Industries avec 15 projets sur un total de 17 projets déclarés, et à moindre mesure dans le BTPH avec deux (2) projets. Le montant des projets d'investissement déclarés en Algérie durant le premier trimestre 2014 a plus que doublé pour atteindre plus de 682 milliards DA contre 305 milliards DA à la même période de l'année écoulée, confirmant une relance de l'investissement entamée depuis l'année écoulée grâce aux dispositions de facilitations prises durant ces dernières années. En 2013, près de 65 dossiers d'investissements directs étrangers ont été déclarés auprès de l'Andi, contre 17 dossiers seulement en 2012. **R. N.**

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère des Travaux Publics  
Direction des Travaux Publics Wilaya d'Ilizi  
Service Développement des Infrastructures de Base

## MISE EN DEMEURE

- Vu le marché N 63/2011 approuvée le 30/03/2011 relatif au projet de **Travaux de Renforcement des Infrastructures de l'aérodrome d'IN AMENAS**
- Vu l'ordre de service N°15/DTP/2011 notifié le 14/05/2011
- Vu les délais d'exécution de 13 mois
- Vu la mise en demeure du 16/08/2012
- Vu le procès verbal de réunion du 30/10/2013
- Vu la séance de travail tenue au niveau de la wilaya en date du 08/01/2014
- Vu la lettre N° 57/DTP/569/SDIB/2014 du 23/04/2014
- Vu le taux de réalisation de 19%
- Vu la correspondance N° 29/WI/CAB/2014 du 28/04/2014
- Vu le non respect des engagements de livrer la piste secondaire le 30/4/2014

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Ilizi adresse une Mise en demeure à l'entreprise ALTRO SKIKDA titulaire du marché **Travaux de Renforcement des Infrastructures de l'aérodrome d'IN AMENAS est mise en demeure** de mettre les moyens matériels et humains et de reprendre les travaux. Et ce dans un délai maximum de 08 jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux. Faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 2170 - Lundi 5 mai 2014 - Anep 120 934

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
WILAYA DE TINDOUF  
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TINDOUF

## AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public hospitalier de Tindouf lance l'ouverture d'un concours de recrutement de Médecin généraliste et attaché principal d'administration

Grade	Mode de recrutement	Condition d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Diplôme docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Médecine générale	11	E.PH TINDOUF	
Attaché principal d'administration	Concours sur titre	Diplôme des études universitaires appliquées ou d'un titre reconnu équivalent	Droit des affaires, gestion des ressources humaines, la gestion publique, le droit des relations économiques internationales, le commerce international, le marketing, la psychologie	01	E.PH TINDOUF	

\*Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :  
-Demande manuscrite  
-Copie légalisée de la CIN  
-Copie légalisée du diplôme accompagnée des relevés de notes de tout le cycle de formation  
-Fiche de renseignement à remplir par l'intéressé

\*Les candidats admis doivent fournir un complément du dossier administratif avant leur installation comprenant  
-Copie légalisée justifiant la situation vis-à-vis du service national  
-Casier judiciaire en cours de validité  
-Certificat de résidence  
-Extrait de naissance n°13  
-Deux (02) certificats médicaux (médecine générale + physiologie)  
-Deux (02) photos d'identité  
-Certificat de travail si existe prouvant l'expérience professionnelle de l'intéressé de la même spécialité, les certificats du secteur privé doivent être validés par les services de la CNAS  
-Certificat si existe prouvant l'activité de l'intéressé dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale mentionnant le poste occupé en cas de nécessité  
-Toute justification prouvant des activités ou études dans la même spécialité  
-Fiche familiale pour les candidats mariés

\*Délais d'inscription et dépôt de dossier :  
-L'envoi ou dépôt du dossier se fait au niveau de l'établissement public hospitalier de Tindouf.  
-Le délai d'inscription au concours sur titre est fixé à dix (10) jours ouvrables à compter de la première parution aux quotidiens.

Midi Libre n° 2170 - Lundi 5 mai 2014 - Anep 120 972

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA DE MEDEA

**Service de l'Exploitation et de l'entretien des infrastructures de base**  
Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 099126019000238

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Dans le cadre du programme réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW 2011 la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des lots suivants :

N°	Intitulé des lots	Entreprises autorisées à soumissionner
01	<b>Lot 01 : traitement d'une série de glissements de terrain et des affaissement sur CW 238 au pk1 +000 et pk 2+000</b>	Qualifiées en travaux publics (activité principale) catégorie 03 et plus

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offre peuvent soumissionner et doivent retirer le cahier des charges auprès de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE MÉDÉA (SAM) sise à cité Khatiri Ben-Souna Médéa.

L'enveloppe extérieure contiendra elle même deux (02) enveloppes cachetée, l'une contenant "l'offre technique", et la seconde "l'offre financière".

### Offre technique :

L'enveloppe technique contiendra :

- La déclaration à souscrire signée par le soumissionnaire
- Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière. L'expérience dans les marchés similaires, les moyens et le plan de charge de l'entreprise
- Le planning d'exécution des travaux signé et paraphé
- Registre de commerce approuvé par le CNRC sauf pour les groupements
- Certificat de qualification et classification professionnelles dûment légalisé de catégorie 03 et plus (activité principale travaux publics). Toute pièce autre que la qualification délivrée ne sera pas acceptée (récépissé de dépôts, attestation provisoire, etc.)
- Extrait de rôle original ou copie dûment légalisée et en cours de validité apuré ou avec échéancier
- Mise à jour CNAS-CASNOS et CACOBAPTH original ou copie dûment légalisée en cours de validité
- Statut de l'entreprise légalisé par le notaire
- Casier judiciaire du gérant de l'entreprise, copies légalisées en cours de validité
- Liste du matériel, appuyée par des cartes grises légalisées, assurance en cours de validité pour le matériel roulant
- Les qualifications et expériences des personnels-clés qui dirigent le projet, liste des travailleurs visée par la CNAS
- Références professionnelles de l'entreprise - copies légalisées, appuyée par des attestations de bonne exécution
- Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années (2010-2011-2012) dûment approuvés (service des impôts, audit ou valides par un commissaire aux comptes
- La présente instruction signée et paraphée
- Attestation des comptes sociaux, pour les personnes morales (sociétés) année 2012
- La liste des moyens humains doit être visée ou déclarée auprès des services CNAS
- Déclaration de probité signée par le soumissionnaire
- Le numéro d'identification fiscale (NIF)
- Le CPS signé par le soumissionnaire avec la mention "lu et approuvé"

### L'offre financière :

L'enveloppe financière contiendra :

- La lettre de soumission dûment signée par le soumissionnaire ou par une (des) personnes dûment autorisée (s)
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif

**-Les offres sont déposées au niveau de la Direction des travaux publics de la wilaya de Médéa, SAM, cité Khatiri Ben-Souna Médéa.**

L'enveloppe extérieure anonyme et scellée ne devra comporter que la mention :

**"Appel d'offres national restreint - Programme réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW 20 11" Lot N°:.....,Intitulé du lot....." A ne pas ouvrir"**

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres . La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'Opérateur publics (BOMOP) ou la presse.

Les offres resteront valides pendant une période égale à la durée de leur préparation augmentée de (03) trois mois, conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°11-98 du 01/03/2011 et décret présidentiel n°12-23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12 h conformément au CPS. L'ouverture des plis se déroulera en séance publique avec la présence des soumissionnaires le même jour à (14h)

Midi Libre n° 2170 - Lundi 5 mai 2014 - Anep 120 928

SALON BIENNAL ESPAGNOL DES MACHINES-OUTILS DE BILBAO

## L'Algex exhorte les entrepreneurs algériens à y participer

**L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur appelle les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, à participer à cette manifestation économique et commerciale de l'automobile et des accessoires et auxiliaires de l'industrie automobile.**

PAR AMAR AOUIMER

La communauté autonome du pays Basque organise la 28e édition du Salon biennal espagnol des machines-outils "BIEMH 2014" prévu du 2 au 7 juin prochain à Bilbao (Espagne), indique l'Algex. "La qualité, la spé-

cialisation et le professionnalisme des exposants, estimés à plus de 1.100 pour cette année et issus d'une trentaine de pays, font de cette exposition le 3<sup>e</sup> événement le plus important en Europe qui constitue une plateforme pour la divulgation des dernières technologies et progrès réalisés pour appuyer le secteur industriel du point de vue aussi bien innovation que commercialisation", ajoutent les responsables de cette institution qui encouragent les exportations hors hydrocarbures.

Le Salon est dédié aux secteurs d'activités de la construction automobile, les auxiliaires de l'automobile, le matériel ferroviaire, les machines et équipements mécaniques, la fabrication d'outils électrodomestiques et, enfin, les ateliers de mécanique.

Les exposants et entrepreneurs nationaux qui prendront part à ce salon pourront bénéficier des dispositions et des avantages relatifs au Fonds spécial de promotion des exportations accordant à hauteur de 80 % les frais d'acheminement des échantillons et de la billetterie du transport des participants.



AGRICULTURE, GROW AFRICA

## Les partenaires doublent leurs engagements à 7,2 milliards de dollars

PAR RIAD EL HADI

Les investissements promis par les entreprises partenaires de Grow Africa, un programme établi par l'Union africaine, le Népad et le World economic forum (WEF) pour accélérer la transformation de l'agriculture africaine, ont été portés à 7,2 milliards de dollars en 2013, a indiqué WEF qui cite le rapport Grow Africa. Sur ces 7,2 milliards de dollars de nouveaux engagements, les partenaires de Grow Africa ont déjà investi 970 millions de dollars qui ont permis de créer directement 33.000 nouveaux emplois et d'aider 2,6 millions de petits agriculteurs sur tout le continent africain. Grow Africa mesure ces deux paramètres afin de s'assurer que les investissements contribuent à la fois à la

croissance économique et à la sécurité alimentaire. L'assistance fournie par Grow Africa aux petits agriculteurs couvre la fourniture de nouveaux services, l'approvisionnement, les contrats ou encore la formation. La plupart des fonds investis viennent d'entreprises africaines, tandis que la moitié des sommes investies à ce jour a bénéficié au Nigeria. Le rapport révèle également les défis auxquels le secteur agricole africain doit s'attaquer pour tirer pleinement parti de son potentiel. La difficulté la plus souvent évoquée est l'absence d'accès aux produits financiers pertinents et leur coût trop élevé, ainsi que l'absence d'alignement entre le secteur privé et les institutions du secteur public (ainsi qu'au sein même de ce dernier), qui freine ou dissuade les investissements et l'exécution des projets. Le rapport Grow

Africa 2014 "montre les bons progrès réalisés sur de nombreux fronts, tout en révélant globalement que le niveau d'investissement ainsi que le rythme et la fiabilité des réformes dans ce secteur restent insuffisants pour transformer réellement la situation des petits agriculteurs africains", a déclaré Ibrahim Assane Mayaki, directeur général de l'Agence de planification et de coordination du Népad. Durant l'année 2014, "il est demandé aux gouvernements, aux agriculteurs, aux partenaires de développement et aux acteurs du secteur privé à soutenir l'élan de ce programme par le biais d'efforts concertés", a indiqué M. Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire de l'économie rurale et de l'agriculture à la Commission de l'Union africaine. Grow Africa a été co-fondé en 2012 par la Commission de l'Union

africaine, l'Agence du Népad et le World economic forum en tant qu'approche africaine, inclusive, pilotée par les pays africains et basée sur le marché en vue de soutenir la mise en œuvre du plan africain de transformation agricole appelé "Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine" (PDDAA).

R. E.

### POLITIQUE MONÉTAIRE EN EUROPE

## Manuel Valls veut une autre version

Manuel Valls a de nouveau appelé de ses vœux une autre politique monétaire en Europe, plus favorable à la croissance, et souhaité pour cela l'avènement d'une majorité de gauche au Parlement européen lors des élections européennes du 25 mai. Le président français, François Hollande, prendra des initiatives en faveur d'une telle réorientation de la politique monétaire de la zone euro après ce scrutin, a-t-il réaffirmé. Le Premier ministre concluait un rassemblement de jeunes militants de gauche européens à l'initiative du Mouvement des jeunes socialistes français, à Nogent-sur-Marne, près de Paris. Les "politiques conservatrices" conduites, selon lui, ces dernières années par l'Union européenne ont "nuï à la croissance et à l'emploi", a-t-il déclaré. "L'élection du 25 mai est donc fondamentale", a-t-il poursuivi. "Avec une majorité de gauche au Parlement, nous aurons les moyens de réorienter, de changer le projet européen, car l'Europe ne peut pas se résumer à la seule surveillance des Etats membres ou à une simple coordination des politiques nationales." "Il nous faut changer son logiciel", a-t-il ajouté. "Le rôle de l'Europe, c'est d'accompagner les efforts des nations et d'agir en complément du sérieux budgetaire des Etats (...), c'est de créer les conditions de la croissance, de l'emploi, de relancer ainsi l'économie."

Il a ainsi estimé que les décisions des Etats devaient être "accompagnées par des évolutions de la politique monétaire" de la zone euro. L'euro est certes une "chance" et il faut en convaincre ceux qui en doutent et pourraient être tentés d'entendre le message de ceux qui veulent "détruire" la monnaie commune — allusion notamment au Front national - a fait valoir Manuel Valls.

R. E.

FIÈVRE APHTEUSE

## Interdiction de l'importation d'animaux et produits animaliers en provenance de Tunisie

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a décidé d'interdire l'importation d'animaux et de produits animaliers provenant de Tunisie suite à l'apparition de foyers de fièvre aphteuse dans certaines régions de ce pays. "Après la découverte de foyers de fièvre aphteuse en Tunisie, des mesures urgentes ont été prises pour empêcher la propagation de cette maladie sur le territoire national", a indiqué, à l'APS, Boughanem Karim, directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, ajoutant que des orientations avaient été données aux agriculteurs et aux éleveurs pour prévenir l'apparition de la fièvre aphteuse parmi le cheptel. M. Boughanem a précisé que le ministère avait décidé d'interdire l'importation d'animaux et de produits animaliers de Tunisie et pris des mesures préventives au niveau national, notamment dans les wilayas frontalières et ce coordination avec le directeur des services vétérinaires du ministère tunisien de l'Agriculture, Hicham Bouzeghaia. La Direction des services vétérinaires tunisiens avait déclaré, vendredi, avoir détecté des cas de fièvre aphteuse en Tunisie et pris les mesures nécessaires en coordination avec les pays voisins dont l'Algérie, conformément à la convention sanitaire signée dans le cadre de la coopération avec les pays de l'Union du Maghreb arabe (Uma), a rappelé M. Boughanem. Le responsable a, en outre, précisé que "ces mesures ont pour objectif de prévenir l'apparition et la propagation de la maladie en Algérie", soulignant que les

"services vétérinaires ont les moyens de faire face à un ou deux foyers de la fièvre aphteuse". Les services concernés sont en état d'alerte pour faire face à une éventuelle apparition de la maladie dans les régions frontalières et ont mobilisé les moyens nécessaires pour lutter contre d'éventuels cas de fièvre aphteuse et empêcher leur propagation, a-t-il ajouté. Les véhicules et personnes traversant les frontières entre la Tunisie et l'Algérie seront, désormais, soumis à des opérations de désinfection avec interdiction de faire passer des animaux ou des produits animaliers, et ce en coordination avec les services concernés par la lutte contre la contenance de cheptel au niveau des frontières. M. Boughanem a fait savoir que "les services vétérinaires ont informé le Commandement général de la Gendarmerie nationale, la Direction générale des Douanes et la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) de la situation afin d'intensifier le contrôle au niveau des frontières". Le ministère de l'Agriculture a demandé aux éleveurs de limiter les déplacements des animaux et de solliciter, le cas échéant, l'aide de vétérinaires en vue d'organiser le déplacement des ruminants (bovins, ovins et caprins) en vertu d'un certificat vétérinaire. Les éleveurs sont également tenus de ne pas introduire dans leurs exploitations de nouveaux animaux sans les soumettre à un contrôle vétérinaire. L'accès de personnes étrangères à ces exploitations doit aussi être limité.

Les agriculteurs doivent, durant cette période, mettre en place les dispositifs néces-

saires de désinfection à l'entrée des exploitations et chauler les accès des enclos abritant les animaux pour prévenir toute propagation de la maladie et protéger les cheptels. Le ministère a, par ailleurs, appelé les différents intervenants dans le secteur à faciliter le travail des vétérinaires au niveau de leurs exploitations et à les tenir informés de tout cas suspect de fièvre aphteuse. La fièvre aphteuse est une maladie d'origine virale très contagieuse. Elle touche les bovins, les ovins et les caprins.

Elle se caractérise par l'élévation de la température des animaux contaminés et l'apparition d'aphtes sur leurs muqueuses buccales, nasales et mammaires, ainsi que sur les onglons, leur causant des boiteries.

Les autorités tunisiennes avaient procédé, jeudi, à la fermeture des marchés de bétail dans le gouvernorat de Kef et renforcé le contrôle de leurs mouvements au nord-ouest de Tunis à titre préventif suite à la détection de cas de fièvre aphteuse, selon l'agence de presse tunisienne TAP.

L'épizootie de fièvre aphteuse enregistrée en Algérie en 1996 avait causé la mort de 200 chèvres et 60 têtes de bovins. 46 personnes avaient également été contaminées dont 3 avaient trouvé la mort.

R. E.

## TIPASA

## 1 milliard DA pour les projets juvéniles et sportifs

Une enveloppe de plus d'un milliard de dinars a été affectée, en 2014, à la réalisation de 21 projets dans le secteur de la jeunesse et des sports à Tipasa, a indiqué la direction du secteur. Ces opérations sont inscrites au titre du programme 2014 du secteur, visant le renforcement de ses capacités structurelles et le rapprochement de leurs prestations des jeunes des zones reculées de la wilaya. Selon les détails fournis par la même source, il s'agit de la réalisation de trois salles omnisports à Fouka, Nadhor et Daouda, en réponse aux vœux exprimés par de nombreuses associations sportives locales. Deux piscines de proximité sont, en outre, prévues à Hadjout (au sud de la wilaya) et à Gouraya (à l'extrême ouest), pour une enveloppe de 220 millions de da, alors qu'une réflexion est en cours en vue de la réalisation d'une salle de sport à Koléa. Parallèlement, la direction du secteur a fait part d'une enveloppe de 130 millions de dinars destinée à un projet d'aménagement au profit du champ de tir de Chenoua, tandis qu'une dotation de 179 millions servira à l'aménagement de cinq salles omnisports à Bou Ismail, Hadjout, Tipasa, Sidi Ghilès, et Sidi Rached. Un office des jeunes et une maison de jeunes sont, par ailleurs, attendus respectivement à Tipasa et Bou Ismail, a-t-on indiqué, signalant que les études afférentes à toutes ces opérations sont à un stade avancé.

## TISSEMSILT

## Vaccination de 39.000 têtes de bétail

La vaccination contre les zoonoses, achevée en début de semaine dernière à Tissemsilt, a touché environ 39.000 têtes ovines et bovines, a indiqué l'inspection vétérinaire de la wilaya. Lancée en décembre dernier, l'opération inscrite dans le cadre du plan national de lutte contre les maladies contagieuses, adopté par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a touché 35.000 têtes ovines et caprines vaccinés contre la brucellose et plus de 3.300 têtes bovines contre la fièvre aphteuse et la rage. Pas moins de 1.032 éleveurs des 22 communes de la wilaya ont bénéficié des campagnes de vaccination auxquelles ont pris part 24 vétérinaires privés. L'inspection précitée a souligné que les vétérinaires ont été confrontés à plusieurs entraves notamment les intempéries en période hivernale qui étaient à l'origine de l'isolement de plusieurs exploitations agricoles des zones éloignées. Elle a initié plusieurs rencontres et sorties de sensibilisation en plus de séances radio-phoniques où les éleveurs ont été exhortés à participer aux campagnes préventives. Par ailleurs, un nouveau programme du ministère de tutelle sera lancé dans les prochaines semaines pour vacciner un nombre considérable de têtes ovines et bovines contre la brucellose, la fièvre aphteuse, la rage et la clavelée.

## Inauguration de la Step de Ammari

Une Station de traitement et d'épuration des eaux usées (Step) de la ville de Ammari (Tissemsilt) a été inaugurée, mercredi dernier, par les autorités locales, a indiqué le directeur de l'unité de wilaya de l'Office national d'assainissement (Ona). Cette infrastructure, inaugurée à l'occasion de la Journée mondiale des travailleurs, permet, a-t-il indiqué, de traiter plus de 1.000 mètres cubes d'eaux usées par jour, outre sa contribution à l'irrigation prochaine de 60 hectares de terres agricoles. Réalisée pour un coût de plus de 121 millions DA dans le cadre du plan quinquennal en cours, cette station a également pour rôle la protection contre les inondations de l'oued Bouhrab et la lutte contre la pollution des nappes phréatiques, a précisé la même source. Gérée par huit cadres de l'Ona, cette Step est la quatrième du genre au niveau de la wilaya après celles de Tissemsilt, Théniet El-Had et la station d'épuration des eaux de la ville de Layoune, dont la capacité de traitement est passée de 0% en 2010 à 43% cette année. Parallèlement à la cérémonie d'inauguration, une réception a été organisée en l'honneur des travailleurs de l'unité de l'Ona récompensant nombre de cadres

## MASCARA, RÉGION DE BÉNI CHOUGRANE

# Menace d'érosion des terres

*La région montagneuse de Béni Chougrane, dans la wilaya de Mascara, fait face à un persistant problème d'érosion des terres, affectant plusieurs activités, notamment l'agriculture et l'irrigation.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, ce constat est confirmé par le responsable du service d'extension du patrimoine forestier à la Conservation de wilaya des forêts, Mohammed Tama, qui a rappelé que cette région montagneuse couvre une superficie de 166.000 ha, soit 32% de la superficie globale de la wilaya qui est de l'ordre de 513.500 ha. La région, englobant 17 communes, est habitée par 14.000 habitants qui vivent, dans leur majorité, de l'agriculture et de pacage.

Visibles à l'œil nu, les effets de l'érosion résultent de la fragilité et la vulnérabilité de son sol. Formant des rainures profondes et larges, ce phénomène affecte de grandes superficies les rendant inutilisables pour l'exploitation agricole. Des facteurs naturels, climatiques et humains sont à l'origine du phénomène, a indiqué le responsable à l'APS, précisant que la nature du sol constitué d'argile et de calcaire est davantage fragilisée par les eaux

pluviales et les vents, et à cela s'ajoute la forte dépression du relief qui favorise l'écoulement de l'eau qui laisse inexorablement des traces indélébiles. Beni Chougrane subit également les effets du manque d'eaux souterraines, de la faiblesse de la pluviométrie variant entre 300 et 400 mm/an, ce qui a nettement conduit à une réduction du couvert végétal, d'arbres forestiers et fruitiers qui ne représente que 10% de la superficie de la région, a encore ajouté le spécialiste qui a rappelé l'importance des arbres dans le maintien du sol et de la lutte contre l'érosion. L'aggravation du phénomène est due, entre autres facteurs, au pacage illicite qui a contribué à une régression du couvert végétal, dans le système agricole non adapté à la nature de la région, le manque d'arbres fruitiers et des terres relevant du domaine privé et non exploitées du fait de litiges familiaux.

Ces facteurs ont entravé quelque peu les projets initiés par l'Etat pour lutter contre le phénomène de l'érosion et protéger les bassins versants. Entre 1995 et 2013, dans le cadre des initiatives prises pour contrer le problème, la conservation des forêts de la wilaya de Mascara a lancé trois importants programmes de développement qui sont le programme d'emploi rural (PER), le programme de grands travaux, celui de la relance économique ainsi que des programmes sectoriels. Ces programmes ont permis la plantation de 2.471 ha d'arbres rustiques, 6.643 autres ha d'arbres fruitiers et de vignobles ainsi que la réalisation de 140.000 m<sup>2</sup> de corrections torrentielles

pour réduire l'écoulement des eaux. Il a été également procédé, durant la même période, à l'ouverture de 232 km de pistes boisées et rurales pour désenclaver les populations et assurer leur stabilité, à la mise en exploitation de 30 points de collecte d'eau en faveur de fellahs et éleveurs, à la distribution de 156 unités d'élevage en faveur de familles rurales.

Grâce à ces actions, 2.555 ha de terres agricoles non exploitées ont été récupérées et 4.571 emplois destinés à 3.018 familles créés. Une deuxième opération de réhabilitation des communes de Béni Chougrane et leur protection de l'érosion sont programmées par la même Conservation des forêts. Selon l'APS, ce programme, qui sera lancé en 2015, portera sur le traitement de 1.879 ha de terres montagneuses par le biais de plantations arboricoles, de plants forestiers, le traitement de 208 ha de terres destinées à la plantation d'oliviers, la réalisation de 241 km de pistes boisées et rurales et la réalisation de 39 points de collecte d'eaux pluviales. Pour un volume de 178.000 m<sup>3</sup>, des travaux de correction torrentielle sont prévus également avec la récupération de 120 ha de terres agricoles inexploitées actuellement à travers des actions d'amélioration du sol, l'octroi de 307 unités d'élevages et de ruches en vue de reconstituer des troupeaux en zones montagneuses en faveur de 735 familles et en créant 3.513 emplois.

B. M.

## BOUIRA, VILLAGES DES COMMUNES DE SAHARIDJ ET EL-ADJIBA

## Extension du réseau d'électrification rurale

Plusieurs villages relevant des communes d'El-Adjiba et de Saharidj, à l'est de Bouira, ont bénéficié d'un important programme d'électrification rurale qui vient d'être lancé, a indiqué la société de distribution du centre (SDC) de l'électricité et du gaz à Bouira. "Nous allons bientôt retenir les entreprises réalisatrices pour concrétiser ce programme qui touchera, dans une autre étape, des localités et villages de la partie ouest de la commune de Saharidj", a expliqué Widad Benyoucef, chargée de communication au sein de la SDC de Bouira, précisant que les villages de Beni Hamad et Ighil Hamad ainsi que Iguer Boursou

sont aussi concernés par ce programme d'extension du réseau d'électrification rurale. De son côté, le président de l'APC par intérim de Saharidj, Irnaten Mouloud, a affirmé qu'un important programme d'extension du réseau d'électrification rural a été lancé il y a une semaine par la SDC, en collaboration avec les services municipaux et ceux de la Direction de l'énergie et des mines (DEM). Ce programme d'extension concerne, notamment, les localités de Vougnaw, un quartier périphérique du chef-lieu de la commune de Saharidj, Taliwin au village Ivelvaren, Tadar lejdid et Ighzer, deux villages d'Iwakouren,

Ath Ali Outmim. Au total, pas moins de 800 nouvelles habitations, en grande majorité réalisées dans le cadre du programme de l'auto-construction et de l'habitat rural, bénéficieront de l'électricité, a-t-on assuré. Avec la réalisation de ce programme, le taux de raccordement au réseau d'électricité dans la municipalité de Saharidj s'élèvera à 98 % et ce, malgré l'éparpillement de la plupart des habitations situées en haute montagne ou en zone fortement accidentée, relève la direction de l'énergie et des mines.

APS

## EL-BAYADH, COMMUNE DE BREZINA

## Avancement du projet d'approvisionnement en eau potable

Le projet d'approvisionnement en eau potable (AEP) retenu pour la commune de Brizina (El-Bayadh) a atteint un taux d'avancement très appréciable estimé à 90%, a indiqué la Direction locale du secteur des ressources en eau (DRE). Lancé en août 2013 et livrable en septembre prochain, le projet porte sur le transfert d'eau pour l'alimentation d'une population de 17.000 âmes à partir d'une nappe albienne située au niveau de la région d'El-Qabr, à une vingtaine de kilomètres de cette collectivité, a indiqué le directeur du secteur Abderrahmane Arabi. Une enveloppe financière de 350 millions

DA a été réservée à ce projet inscrit dans le cadre de l'actuel quinquennal (2010-2014) pour assurer à l'horizon 2035 l'approvisionnement en AEP de la population locale, a-t-il ajouté. La consistance du projet comprend une canalisation de 20 kilomètres, de deux puits profonds raccordés à un réservoir de stockage d'une capacité de 680 m<sup>3</sup>, a expliqué le même responsable. La réalisation du projet s'inscrit dans le cadre de la prise en charge de l'alimentation en AEP dans cette collectivité, qui dispose actuellement de trois puits d'une capacité de production globale de 18 l/sec et qui ne répondent pas aux

besoins des habitants. La nouvelle ville en cours de réalisation au sud de la commune de Brizina, sur la route menant vers la localité de Kouirat El-Habbar, sera prochainement raccordée au réseau d'AEP à travers cette opération stratégique, dans un souci de répondre à la croissance démographique et l'extension du parc immobilier enregistré dans cette région. Le futur projet offrira une meilleure qualité d'eau, selon les analyses techniques effectuées au cours de la réalisation de forages.

APS

BATNA, COMMUNE D'AÏN-YAGOUT

# Amélioration du cadre de vie de la population

*Grâce à la conduite de nombreuses actions de développement destinées à l'amélioration du cadre de vie de la population, la commune d'Aïn-Yagout a vu ses infrastructures de base se consolider.*

PAR BOUZIANE MEHDI

La commune d'Aïn-Yagout (près de 12.000 habitants), située sur la route nationale 3, à 35 km au nord de la wilaya de Batna, connaît une "dynamique soutenue des actions de développement" au regard de l'importance des opérations lancées ou devant l'être incessamment. Le développement de la commune s'effectue "en phase avec les attentes en matière d'habitat, d'alimentation en eau potable, de désenclavement et de structures de base", a indiqué, à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelmalek Chaâbane. Une des actions de désenclavement les plus importantes en termes d'impact est celle qui porte sur l'ouverture de 12 km de pistes rurales, pour faciliter la mobilité des habitants de cette commune et leur permettre de rejoindre dans de bonnes conditions plusieurs mechtas et agglomérations alentours, a précisé le P/APC, ajoutant qu'entre autres actions, la réhabilitation, "des les prochaines semaines", d'un tronçon de trois kilomètres reliant la localité de Bir Ammar à la RN 3 et d'un autre segment de 2,5 km reliant Bir Aouedj à Draâ Boulitif. Selon M.



Chaâbane, outre la réhabilitation et l'entretien des conduites d'eau potable, la création de 45 hectares de vergers oléicoles et le reboisement de 150 hectares en essences forestières, la réhabilitation et l'extension du réseau d'assainissement à travers la pose de 4,8 km de conduites et d'un réservoir d'une capacité de 500 m<sup>3</sup> seront réalisées pour renforcer l'alimentation en eau potable de cette ville. Concernant l'habitat, 120 aides au logement rural seront prochainement distribuées dans cette commune, dans le cadre du programme complémentaire de 2014, en plus d'un quota de logements publics locatifs devant être prochainement distribués, parallèlement à la poursuite des travaux de réalisation de 130 autres logements relevant des différentes formules, ce qui assurera une promotion du cadre bâti et une urbanisation équilibrée en mesure de mettre un terme à l'habitat insalubre. Une autre action s'inscrivant dans le cadre d'un programme de mise à niveau urbaine, dont la première tranche, déjà achevée, a

consisté en la réalisation d'une voie de contournement de 1,2 km pour décongestionner la circulation en ville, et en l'élargissement de la route de 2,4 km reliant le centre d'Aïn-Yagout à la maison de jeunes et au parc communal. Ces actions intègrent également une dimension environnementale dans la mesure où il est prévu l'aménagement de deux places publiques et la réhabilitation de la fontaine dite Vinia, au centre-ville qui offrira un lieu privilégié pour la détente, en plus du prochain "relooking" des cités Zalani-Larbi et Abdelhamid-Benbadis. Quant aux infrastructures sportives, le revêtement en gazon synthétique du terrain du stade communal, et la construction d'une salle omnisports, de deux terrains de sport (mini-foot et basket-ball), d'une piste de jogging et d'une aire de jeux pour enfants sont également en cours de réalisation à Aïn-Yagout, à la grande satisfaction de ses habitants.

B. M.

MOSTAGANEM, RETRAIT DES DOCUMENTS D'ÉTAT-CIVIL

## Généralisation de l'outil informatique

L'utilisation de l'outil informatique pour le retrait des documents d'état-civil sera généralisée, à partir de la première semaine de mai prochain, à 14 antennes de la commune de Mostaganem, a indiqué, mardi dernier, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Belmiloud Mohamed Abdelkader El-Mansour à déclaré, à l'APS, que les services d'état-civil ont été dotés dernièrement de trente ordinateurs et d'équipements informatiques sophistiqués et les antennes communales sont raccordées au réseau de fibres optiques, ce qui permettra de délivrer rapidement les documents administratifs et satisfaire un grand nombre de demandes. Le

P/APC a également souligné que cette opération, qui a coûté plus de 30 millions DA, s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration et de l'amélioration du service public et contribuera à diminuer la pression sur le service d'état-civil. Ainsi, les administrés pourront retirer des extraits d'actes de naissance et autres documents dans quelques petites minutes, une fois que les services d'état-civil s'en passent de la délivrance manuscrite qui comporte parfois des erreurs. En prévision de l'utilisation de l'outil informatique, les agents des 14 antennes communales ont bénéficié d'une session de formation et de recyclage de trois jours, selon la même source. A rappeler que

le service d'état-civil au siège de l'APC de Mostaganem avait adopté cette nouvelle méthode depuis 2013 réalisant un retrait d'une moyenne de 4.000 documents en langue arabe et 100 en langue française par jour, en plus de la satisfaction de 640 demandes hors wilaya, selon le même responsable. En outre, une entrée et un guichet sont réservés aux personnes aux besoins spécifiques et âgées. Une nouvelle antenne sera ouverte à haï Derb au début du mois prochain, consacrée au service électoral et à la légalisation des documents pour atténuer la pression sur le siège de l'APC, a-t-on encore annoncé.

APS

OUARGLA

## Lancement de la 4G

Huit stations de base sont en cours d'installation à travers la wilaya d'Ouargla, en prévision du lancement de la téléphonie fixe 4G, en mai prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale du secteur de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (PTIC). Il s'agit de trois stations installées une au chef-lieu de wilaya et deux à Hassi-Messaoud, et cinq autres en cours d'installation à Ouargla,

Touggourt et Aïn El-Beïda, a-t-on précisé. Cette nouvelle technologie permettra la modernisation des prestations téléphoniques en mode fixe et un meilleur accès à l'internet à haut débit, a souligné la source. Les perspectives de développement d'Algérie Télécom pour 2014, portent sur la réalisation de 18.260 nouveaux raccordements à l'ADSL et 11.140 autres à la téléphonie, a-t-on fait savoir. La wilaya d'Ouargla compte actuellement quelque

55.000 abonnés au réseau de téléphonie filaire et plus de 29.000 autres à celui de l'ADSL (Fawri, Easy, Anis et ANIS+), rappelle la même source. Algérie Télécom dispose à travers la wilaya d'un réseau commercial composé de six agences commerciales de télécommunication (Actel) au niveau des daïras de Ouargla, Hassi-Messaoud, Touggourt et Témacine, outre deux divisions (Dictel) à El-Hedjira et Taïbet, selon la direction des PTIC.

SAIDA

## Prévention des accidents de travail

Des journées Portes ouvertes sur la prévention des accidents de travail et maladies professionnelles se sont poursuivies, mardi dernier, à Saïda, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale sur la sécurité et la santé professionnelles.

La manifestation, placée sous le signe de "la prévention contre les dangers chimiques", par l'agence de Saïda de la Cnasat a été axée sur la sécurité et l'hygiène dans les lieux de travail où les matières chimiques sont utilisées, a indiqué le directeur de l'agence, Baghdad Azouz. La manifestation est marquée par la distribution de dépliants, la diffusion d'informations sur les risques chimiques et des moyens de protection contre les nuisances.

A l'ouverture des portes ouvertes, lundi, il a été procédé à la projection d'un documentaire sur les nuisances chimiques qui menacent la santé des travailleurs dans les usines et les structures administratives et la diffusion d'autres supports qui renseignent sur les textes de loi en matière de prévention sur les risques professionnels. Des formulaires ciblant les personnels et les assurés sociaux sont distribués afin de mesurer le niveau de connaissance de cette catégorie notamment sur les questions relatives aux nuisances chimiques. Le responsable a ajouté que l'objectif de la manifestation est de vulgariser les textes de loi en vigueur dans le domaine de la protection, de son application et de sensibiliser les chefs d'entreprise quant aux mesures nécessaires à prendre et qui peuvent aider à endiguer ces nuisances.

SOUK-AHRAS

## Equipement de la nouvelle bibliothèque

La nouvelle bibliothèque du pôle culturel de Souk-Ahras se trouve actuellement au stade des ultimes retouches de son équipement qui mobilise 3 millions de dinars, a indiqué à l'APS le directeur de la culture, Omar Manaâ.

L'opération porte sur l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages, la fourniture de mobilier et d'équipements informatiques et audiovisuels, a indiqué le responsable, soulignant que cette bibliothèque sera appelée à gérer 9 autres bibliothèques réalisées dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux.

Prévue également au sein du même pôle culture, la future maison de culture de l'antique Thagaste affiche actuellement un taux d'avancement des travaux de 95% et devra être livrée d'ici à la fin de l'année en cours, a ajouté le directeur de la culture.

Le même responsable a également souligné que l'opération d'aménagement de ce pôle qui abritera également une école de formation musicale et le siège de la direction de culture débutera "prochainement".

Ces "équipements majeurs" contribueront à la dynamisation des activités culturelles dans la wilaya de Souk-Ahras où les talents foisonnent dans toutes les disciplines, a estimé M. Manaâ.

APS

SOMALIE

# Sept personnes tuées dans une explosion à Mogadiscio

Au moins sept personnes, dont un responsable de la police, ont été tuées, samedi 3 mai, par une puissante explosion causée par une bombe dans le centre de la capitale somalienne, Mogadiscio, ont annoncé la police et des sources sécuritaires.

Ces dernières ont évoqué une bombe télécommandée fixée sur la voiture conduite par un responsable de la police et ex-chef de l'administration de la ville, tué dans l'attentat. D'autres sources ont estimé que la bombe avait été enfouie au bord de la route. L'explosion a eu lieu près d'un carrefour très fréquenté, dans le centre de Mogadiscio, à proximité de l'ambassade de Turquie. Par ailleurs, toujours samedi, un député somalien a échappé à une tentative d'assassinat après avoir été prévenu qu'une bombe était fixée sur sa voiture. L'engin s'est déclenché et a détruit le véhicule, qui était garé devant un hôtel.

## Série d'attaques similaires menées par les Chabab

Ces attentats sont les derniers d'une série d'attaques similaires dans la ville

revendiquées par les insurgés islamistes Chabab, affiliés à Al-Qaïda, qui combattent le faible gouvernement somalien, soutenu par une force militaire de l'Union africaine (UA) et financé par la communauté internationale. Les explosions de samedi n'ont pas été revendiquées pour le moment. Les Chabab ont été chassés des principales villes du pays par la force de l'UA, mandatée par les Nations unies, mais continuent de mener régulièrement des attaques, sous la forme d'attentats ou d'actions de guérilla. Leurs dernières opérations ont visé des installations du gouvernement et des forces de sécurité, dans une stratégie visant apparemment à discréditer les affirmations des autorités qu'elles étaient en train de gagner la guerre contre les islamistes. Le mois dernier, les Chabab avaient revendiqué l'assassinat de



deux députés en l'espace de vingt-quatre heures à Mogadiscio, l'un dans une fusillade, l'autre dans l'explosion d'une voiture piégée. En février, les insurgés avaient

attaqué en nombre le palais présidentiel pourtant lourdement fortifié, tuant des fonctionnaires et des gardes lors de fusillades nourries.

## PROJET D'ATTENTAT À LAGOS

### Les mises en garde de Washington

Les Etats-Unis ont mis en garde leurs ressortissants contre un attentat en préparation contre l'un des deux hôtels Sheraton près de Lagos, poumon économique du Nigeria, qui attire nombre d'hommes d'affaires étrangers. Dans un communiqué posté sur son site internet, le département d'Etat indique que les auteurs de ce complot sont des "groupes associés au terrorisme" mais il ne donne pas de plus amples précisions. Le Nigeria est confronté à une insurrection islamiste de plus en plus violente, qui a fait des milliers de morts ces cinq dernières années. Deux attentats à la bombe commis récemment dans des gares routières de la périphérie de la capitale, Abuja, ont ravivé les inquiétudes concernant la sécurité à l'approche de la tenue du Forum économique mondial consacré à l'Afrique, qui aura lieu dans cette ville du 7 au 9 mai. L'organisation islamiste Boko Haram est pour l'essentiel confinée dans le nord-est du pays, mais elle a déjà frappé en d'autres points du nord du Nigeria ainsi que dans la capitale fédérale, située au centre du pays. L'organisation ne s'en est jamais prise à Lagos, immense mégapole de 21 millions d'habitants sur la côte du golfe de Guinée, mais son dirigeant, Abubakar Shekau, a menacé de le faire.

## MANIFESTATION DE FEMMES AU NIGERIA

### Elles exigent la libération des 223 lycéennes enlevées

Des femmes nigérianes, rassemblées samedi 3 mai à Lagos, ont annoncé la poursuite de leurs manifestations pour tenter d'obtenir la libération des 223 lycéennes toujours retenues par les islamistes armés du groupe Boko Haram. La police nigérienne, sous le feu des critiques des parents des jeunes filles enlevées, a indiqué, vendredi, que sur les 276 filles enlevées le 14 avril dans le dortoir de leur école à Chibok, dans le nord-est du pays, seules 53 ont pu retrouver la liberté. « Nous les femmes, nous allons maintenir notre mouvement. Nous devons maintenir notre message et la pression sur

les autorités militaires et politiques pour qu'elles fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour s'assurer que ces filles soient libérées », a déclaré une des organisatrices de la marche à Lagos, Hadiza Bala Usman. Ces femmes, dont certaines sont les mères des jeunes disparues, défilèrent, mardi, jusqu'aux bureaux du ministre de la défense et du chef de l'état-major. Depuis leur manifestation devant l'Assemblée nationale mercredi à Abuja, des dizaines de femmes organisent des sit-in quotidiens de quatre heures devant la fontaine de l'Unité à Abuja. « Nous estimons qu'il n'y a eu que peu ou pas d'efforts faits jusqu'à

présent par les militaires et le gouvernement pour sauver ces filles qui ont été enlevées et qui sont quelque part dans d'obscures forêts », estime Hadiza Bala Usman. Des hommes armés, considérés comme des membres de Boko Haram, avaient attaqué un lycée dans le nord-est du Nigeria il y a presque trois semaines, enlevant les jeunes filles dans leur dortoir et les forçant à monter dans des camions pour les emmener dans la brousse, après une fusillade avec des soldats.

R. I.

## SLOVÉNIE

### La Première ministre va démissionner

Alenka Bratusek a annoncé ce samedi qu'elle présentera sa démission, lundi, et souhaite des élections anticipées en juin pour sortir son pays de la crise politique. La Première ministre slovène, Alenka Bratusek, a annoncé, samedi, qu'elle présenterait lundi sa démission et indiqué qu'elle espérait des élections anticipées en juin pour dénouer la crise politique dans le petit pays alpin. « Nous sommes d'accord sur le fait que le mieux, pour la Slovénie, serait de tenir des élections anticipées le plus tôt possible, et c'est pourquoi j'in-

formerai lundi le président du Parlement de ma démission », a dit Alenka Bratusek à quelques journalistes après s'être entretenue avec les autres partis membres de sa coalition de centre gauche. La chef de gouvernement avait annoncé sa démission proche la semaine dernière, après avoir perdu la tête du parti Slovénie Positive (PS) au profit de Zoran Jankovic, le fondateur du parti et maire de la capitale Ljubljana. Elle a précisé, samedi, que les principales formations du pays accepteraient un vote dès le 22 juin. Alenka Bratusek, 44 ans, est arrivée au

pouvoir en mars 2013 après la chute du gouvernement du conservateur Janez Jansa à la suite d'accusations de corruption. Zoran Jankovic, lui aussi, accusé de fraude fiscale et de corruption, s'était retiré de la tête du parti en attendant que l'orage passe, tout en conservant la mairie de la capitale. Novice en politique, elle a réussi à mettre en œuvre des mesures d'austérité et d'assainissement des banques, dont les mauvaises créances avaient mis en danger les finances publiques, évitant ainsi au pays de la zone euro d'avoir recours à une aide financière européenne

## SYRIE

### Trois morts dans des tirs de mortier à Damas

Trois personnes ont été tuées et trois autres blessées par des tirs de mortier samedi dans le centre de la capitale syrienne, Damas, ont rapporté les médias officiels et l'OSDH (Observatoire syrien des droits de l'Homme). Les insurgés en lutte contre le président Bachar

al Assad ont réussi à tirer des roquettes et des obus de mortier dans le centre de Damas depuis le début du conflit, bien que le régime ait bien en main le cœur de la ville. Selon des habitants, les insurgés sunnites ont intensifié leurs attaques ces dernières semaines, alors même que les

troups gouvernementales ont resserré leur emprise sur les régions centrales du pays. Au moins 14 personnes ont été tuées par des tirs de mortier mardi contre un secteur chiite de la capitale, au lendemain de l'annonce par Bachar al Assad, issue de la minorité alaouite, une branche du chi-

isme, de son intention de briguer un nouveau mandat présidentiel en juin. L'agence de presse syrienne Sana impute à des "terroristes" les tirs de mortier de samedi, qui ont atteint un minibus du quartier d'Al Douela, dans la partie orientale de la ville.

# Algérie : sécurité et stabilité

Page 12-13

*Les régions euro-méditerranéenne et euro-africaine connaissent des bouleversements géostratégiques avec des conflits aux portes de l'Algérie. La sécurité, fondement du développement, est posée. L'objet de cette contribution est de montrer l'importance des institutions pour la sécurité du pays.*



LEADERSHIP, IMMIGRATION

## Les candidats à la Commission européenne confrontent leurs idées

*Quatre des principaux candidats à la présidence de la Commission européenne ont croisé le fer, lundi, sur la meilleure riposte à apporter aux eurosceptiques et pour rapprocher l'Europe des citoyens.*

Page 14



# Algérie : sécurité et stabilité

Les régions euro-méditerranéenne et euro-africaine connaissent des bouleversements géostratégiques avec des conflits aux portes de l'Algérie. La sécurité, fondement du développement, est posée. L'objet de cette contribution est de montrer l'importance des institutions pour la sécurité du pays.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

**A**u moment où existe une polémique sur le rôle des forces de sécurité en Algérie préjudiciable au pays, nous posons cette problématique de la stabilité et de la sécurité. Dans aucun pays du monde, l'on ne polémique avec des accusations d'une extrême gravité pour la stabilité du pays sur la place publique sur cette institution sensible, ce qui n'empêche pas de poser objectivement son rôle dans la société.

## Etat, nation, régime

L'Etat selon les définitions classiques est à la fois l'organisation politique et juridique d'un territoire délimité et en tant que « gouvernement d'un peuple vivant sous la domination d'un prince ou en République. En droit international, il est délimité par des frontières territoriales établies, à l'intérieur desquelles ses lois s'appliquent à une population permanente et il est constitué d'institutions par lesquelles il exerce une autorité et un pouvoir effectif et étant légitimé », pour les Etats se disant démocratiques par la souveraineté du peuple. La nation, quant à elle, ne se confond pas non plus avec l'Etat sauf dans le modèle de l'Etat-Nation. Si l'Etat se distingue du gouvernement, la notion inclut toute une dimension administrative et juridique. Le régime politique fait référence à la manière dont le pouvoir est organisé et exercé au sein d'une entité politique donnée. Cela renvoie donc à la forme institutionnelle du pouvoir, mais aussi à la pratique découlant de cette forme institutionnelle. Cela inclut l'exercice du pouvoir, des régimes politiques pouvant se distinguer en fonction de la pratique, de l'exercice du pouvoir. Le terme institution, du latin *institutio* (instituer, établir), désigne une structure d'origine coutumière ou légale, faite d'un ensemble de règles tourné vers une fin, qui participe à l'organisation de la société ou de l'Etat. En sociologie, une institution désigne une structure sociale (ou un système de relations sociales) dotée d'une certaine stabilité dans le temps. En politique, une institution résulte du régime politique. Elle est mise en place par la Constitution, les lois, les règlements et les coutumes. Les institutions sont historiquement datées et évoluent en fonction des mutations tant internes que mondiales dialectiquement liées, comme en témoignent les institutions internationales. Tous les travaux récents montrent l'importance pour un pays d'avoir des institutions

fiables, et ce, suite aux travaux sur la bonne gouvernance des années 90 en réaction à la vision jugée techniciste du *New Public Management*. Il est démontré à juste titre que la crise de l'Etat ne connaît pas seulement une crise interne touchant ses fonctions et sa structure, mais concerne davantage la capacité de l'Etat à asseoir sa légitimité ainsi qu'à formuler des politiques publiques en phase avec les besoins socio-économiques. Ces théories ont pris en compte les agents économiques opérant dans la sphère informelle, qui dans leur conscience fonctionnent dans un espace qui est leur droit avec des codifications précises entretenant des relations complexes avec la sphère réelle. On est donc devant un pluralisme institutionnel/juridique contredisant la vision moniste du droit enseigné aux étudiants. Ces apports théoriques à portées opérationnelles montrent que les institutions ont un rôle dans la société (déterminant la structure fondamentale des échanges humains), qu'elles soient politiques, sociales ou économiques, et qu'elles constituent un des facteurs déterminants du développement économique à long terme. Sur le plan opératoire, la version actualisée de l'année 2009 des indicateurs de gouvernance dans le monde, établie par des chercheurs de la Banque Mondiale, montre que certains pays progressent rapidement dans le domaine de la gouvernance (D. Kaufmann.) tout en reconnaissant que les données font aussi apparaître des différences sensibles entre les pays. Les progrès sont en rapport avec les réformes dans les pays où les dirigeants politiques considèrent la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption comme des facteurs indispensables à une croissance durable et partagée. Le rôle stratégique des institutions, facteur de stabilité et de développement. Il est démontré selon l'avis unanime des experts internationaux que les relations personnalisées, la création artificielle par l'administration d'associations non représentatives, vivant de la rente, conduisent à terme au désordre et que sans institutions fiables, impliquant les populations à travers des réseaux décentralisés représentatifs par un dialogue constructif, il ne peut y avoir de stabilité et de développement durable. Ainsi, comme consécration de la recherche du rôle fondamental des liens entre gouvernance et efficacité des institutions, suite aux importants travaux des Prix Nobel Ronald Coase et North Douglass, qui suppléent à la déficience des marchés (la crise mondiale est là pour nous le rappeler) en octobre 2009, le jury du Prix Nobel en Sciences économiques de l'Académie royale suédoise des sciences a



choisi le travail d'une femme, Elinor Ostrom, pour « son analyse de la gouvernance économique, en particulier des biens communs » et d'Olivier Williamson pour « son analyse de la gouvernance économique, en particulier des frontières ». Le Prix Nobel d'économie a été décerné le 11 octobre 2010 à Peter Diamond, Dale Mortensen et à Christopher Pissarides pour « leur analyse des marchés du travail et des frictions » entravant la rencontre entre offreurs et demandeurs. En théorie, le marché où se confrontent l'offre et la demande permet de définir le meilleur prix d'une marchandise ou d'un travail, et surtout à moyen terme de faire évoluer les termes de l'échange. Mais ce principe n'est pas toujours opérationnel, en raison des règlements ou des politiques menées, par exemple, pour l'emploi. Ces interventions extérieures, loin de fluidifier le marché du travail, peuvent parfois au contraire le gripper. Le Prix Nobel d'économie a été décerné, le lundi 10 octobre 2011, à Thomas Sargent et Christopher Sims, pour leurs travaux sur les relations entre les politiques économiques et leurs effets sur l'économie qui ont été récompensés. Comment le PIB et l'inflation sont affectés par une baisse d'impôts ? Que se passe-t-il si un gouvernement modifie son objectif d'équilibre budgétaire ? Le 15 octobre 2012, Alvin Roth et Lloyd Shapley se sont vu décerner le Prix Nobel pour leurs travaux sur les marchés, comment associer différents agents le mieux possible

et les conditions permettant les associations les plus stables et les plus efficaces, par le biais de la théorie des jeux, insistant sur la coopération. Le 14 octobre 2013, le Prix Nobel a été décerné à Eugene Fama, Lars Peter Hansen et Robert Shiller pour leurs travaux sur les marchés financiers en introduisant les facteurs comportementaux (psychologie sociale) où domine l'irrationalité des agents.

## Services de renseignement et mutations mondiales

Les services de renseignement dans tout pays viable ne constituent pas seulement la colonne vertébrale de toute armée, mais la colonne vertébrale de tout Etat. Sans renseignement dans l'Armée, on agirait à l'aveuglette, comme tout pays sans management stratégique l'on aurait une politique socio-économique incohérente. Il en va de même pour toute entreprise sans management stratégique en ce monde incertain et turbulent. À ce titre, les services de renseignement sont comme dans tous les pays développés une institution de la République, devant s'inscrire dans le cadre d'un Etat de droit. Nous assistons dans tous les pays modernes à la nécessaire adaptation du passage de l'organisation hiérarchique des forces armées et des services de renseignement à l'organisation en réseaux. Tout pays qui détruit ses services de renseignements ou ne

les adapte pas réduit ses capacités de faire face aux menaces. La récente expérience des écoutes téléphoniques des USA qui espionnent tout le monde (mais il ne faut pas s'en étonner, cela existe depuis que le monde est monde, mais cette pratique connaît avec les nouvelles technologies une expansion planétaire), en est la démonstration. Contrairement à certaines affirmations gratuites, il est reconnu que les grandes décisions tant politiques, économiques que militaires des grandes puissances (Barack Obama (USA), Vladimir Poutine (Russie), François Hollande (France) se prennent suite aux rapports de la CIA, du KGB et du 2e bureau. Le Ministry of State Security, en Chine, regroupant les missions de contre-espionnage et de renseignement extérieur, a pour but affiché de soutenir l'effort économique du pays au sein de la Commission for Science, Technology and Industry for National Defense (Costind) mise en place dès 1982. Le fondement du renseignement est la maîtrise de l'information en temps réel, l'Algérie doit donc s'adapter aux nouvelles mutations mondiales, d'où l'importance d'une discipline nouvelle empruntée aux services de renseignement, « l'intelligence économique », qui se caractérise par une complexité marquée par la convergence de quatre ruptures majeures: une rupture méthodologique, la globalisation, une rupture technologique, les NTIC, une rupture quantitative, l'abondance et une rupture qualitative, l'économie de l'immatériel

(Massé, Thibault, 2001). Un système d'information performant permet d'acquérir les données nécessaires tant de l'environnement externe qu'intérieur, étant le nerf des centres de décision au niveau économique et militaire. Pour y être opératoire, le concept d'information doit être compris et utilisé dans un cadre plus systématique qui le relie à l'action via la connaissance. Comme le démontre Moinet (2010), pour une organisation, « faire de l'intelligence économique » consiste à maîtriser et protéger l'information stratégique utile à son développement. Pour y parvenir, elle fait appel à un ensemble d'actions légales et éthiques (veille, management des connaissances, sécurité économique, influence) qu'il s'agit de pratiquer de manière systématique et régulière et d'orchestrer de manière cohérente. L'intelligence étant collective, cette démarche implique une sensibilisation de tous les acteurs et une mise en réseau des compétences nécessaires à la réussite d'un projet. Faire de l'intelligence économique, c'est donc en quelque sorte « entrer ensemble en stratégie » dans un monde incertain où il s'agit d'être toujours mieux informé et réactif. Avec les nouvelles technologies, nous assistons au risque des cybercriminalités, les cyber-attaques supposant le développement des services électroniques (e-commerce, e-santé et e-administration). Or ces services sont encore quasiment inexistantes, les institutions et entreprises algériennes fonctionnant encore selon les méthodes de gestion désuètes des années 70/80. Les services ont également pour mission de lutter contre le trafic florissant d'armes, intimement lié au trafic de drogue comme source de financement, notamment des groupes terroristes, et favorisant toutes les formes de corruption.

## Privilégier la sécurité de l'Algérie par une nouvelle gouvernance

La sécurité comme fondement du développement de l'Algérie est posée, devant privilégier par le dialogue uniquement les intérêts supérieurs du pays passant forcément par une nouvelle gouvernance. Comment ne pas rappeler tant l'ébullition sociale que les tensions à ses frontières : la frontière Algérie/Mali est de 1.376 km, Algérie/Maroc de 1.559 km, Algérie/Libye de 982 km, Algérie/Niger de 956 km, Algérie/Tunisie de 965 km, soit au total 5.838 km à surveiller. Environ 50 personnes par km donneraient près de 291.900 soldats, ce qui est une impossibilité tant technique

que financière. Des méthodes modernes doivent donc être mises en place. C'est que les menaces qui pèsent sur les peuples et leurs Etats et les défis collectifs qui leur sont lancés doivent amener l'Algérie à se doter d'une politique de défense, d'une politique extérieure et d'une politique socio-économique globale afin de répondre aux nouveaux enjeux. Dans ce cadre l'Armée nationale populaire (dont font partie les services de sécurité, il est utopique de les dissocier) a pour mission permanente la sauvegarde de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté nationale. Elle est chargée d'assurer la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la protection de son espace terrestre, de son espace aérien et des différentes zones de son domaine maritime. Article 25 de la Constitution algérienne). La sécurité pour être efficace doit s'insérer dans le cadre d'une vision globale impliquant les citoyens. Et pour impliquer les citoyens, il doit y avoir un minimum de morale de ceux qui dirigent la société (cette corruption socialisée qui mine la société). La morale conditionnant d'ailleurs la stabilité du pays et le développement supposant de profondes réformes structurelles qui ont été jusqu'à présent différées. Les réformes de structure sont conditionnées par des institutions démocratiques impliquant un renouveau de la gouvernance et la valorisation du savoir. L'on doit éviter de couvrir les problèmes par la distribution passive de la rente des hydrocarbures, qui va d'ailleurs à l'épuisement en méditant les impacts économiques, sociaux et politiques désastreux de la chute du cours des hydrocarbures de 1986. L'Algérie ne vit pas en vase clos. Aujourd'hui, les menaces sur la sécurité ont pour nom terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, crises régionales et délitement de certains Etats. Les défis collectifs, anciens ou nouveaux, sont également les ressources hydriques, l'eau, le vivot, les épidémies, l'environnement, étant d'ordre local, régional et global. La résolution durable implique une refonte des relations internationales. Face à un monde en perpétuel mouvement, tant en matière de politique étrangère, économique que de défense, actions liées, avec les derniers événements au Sahel, aux frontières de l'Algérie, se posent l'urgence des stratégies d'adaptation et une coordination internationale et régionale afin d'agir efficacement sur les événements majeurs. Ces nouveaux défis pour l'Algérie, sous segment du continent Afrique, dépassent en importance et en ampleur les défis qu'elle a eu à relever jusqu'à présent. **A. M.**

LEADERSHIP, IMMIGRATION

# Les candidats à la Commission européenne confrontent leurs idées

Quatre des principaux candidats à la présidence de la Commission européenne ont croisé le fer, lundi, sur la meilleure riposte à apporter aux eurosceptiques et pour rapprocher l'Europe des citoyens.

PAR RIAD EL HADI

Organisé par l'Université de Maastricht (Pays-Bas), le débat, présenté comme le "premier débat présidentiel européen" visait à susciter un sursaut d'intérêt parmi les quelque 400 millions d'électeurs européens, à moins de quatre semaines d'élections européennes plombées par la montée des extrêmes et la perspective d'une large abstention. Retransmis par la chaîne *Euronews*, il réunissait le conservateur Jean-Claude Juncker, le socialiste Martin Schulz, le libéral Guy Verhofstadt et l'écologiste Ska Keller. Il faut un "tourant radical" vers une Europe plus efficace et mieux intégrée, guidée par un "leadership fort" d'une Commission débarrassée de ses allégeances à Berlin et Paris, a assuré Verhofstadt, ancien Premier ministre belge, très offensif et critique envers le bilan de la Commission sortante dirigée par José Manuel Barroso. "Je veux un vote

des citoyens et pas un débat derrière des portes fermées", a lancé Schulz, actuel président allemand du Parlement européen. En vertu du traité de Lisbonne, entré en vigueur 2009, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE devront pour la première fois "tenir compte des élections au Parlement européen" pour la désignation du chef de l'exécutif européen. Combative, la benjamine et seule femme du quatuor, Ska Keller, 32 ans, eurodéputée allemande, a dénoncé la récupération des thèses d'extrême droite par des partis de centre droit. "Cela ne fait que les renforcer, c'est très dangereux. Je ne dialoguerai pas" avec ces mouvements, a rétorqué Juncker, également interpellé par son rival libéral sur la présence au sein du PPE d'eurosceptiques déclarés, dont l'ex-dirigeant italien Silvio Berlusconi. L'ancien Premier ministre luxembourgeois a réaffirmé que les récents propos de Berlusconi sur les Allemands l'avaient "éccœuré". Les partis



populistes "ont un bouc émissaire pour tout, mais de solution pour rien", a lancé Schulz.

## Immigration contrôlée

Sur la question de l'immigration, les trois vétérans européens se sont accordés sur la nécessité d'une immigration économique contrôlée, Ska Keller faisant entendre sa différence en plaidant pour plus d'ouverture aux réfugiés et demandeurs d'asile. Schulz a aussi mis en avant la lutte à mener contre les réseaux de trafic d'immigration irrégulière. L'immigration "sera une de mes priorités" en cas d'accession à la tête de la Commission, s'est-il engagé. En matière économique, les candidats se sont accordés sur la nécessité de tourner la page de la crise et de l'austérité, au profit de la relance et de la création d'emplois. Ils sont convenus de la nécessité d'une riposte européenne à la Russie pour son action en Ukraine, mais qui ne menace pas la paix. "Nous ne voulons pas une troisième guerre en un siècle" sur le continent européen, a affirmé Juncker. **R. E.**

ELLE TERMINE DANS LE ROUGE

## Wall Street rattrapée par la crise ukrainienne

La Bourse de New York a terminé dans le rouge ce vendredi, les craintes sur la crise ukrainienne voilant la chute spectaculaire du chômage américain. La Bourse de New York a terminé dans le rouge ce vendredi 2 mai, les craintes sur la crise ukrainienne occultant en partie la chute spectaculaire du taux de chômage aux États-Unis : le Dow Jones a cédé 0,28 % et le Nasdaq 0,09%. Selon les résultats définitifs, le Dow Jones Industrial Average a baissé de 45,98 points à 16

512,89 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, de 3,55 points à 4 123,90 points. L'indice élargi Standard&Poor's 500 a perdu 0,13% ou 2,54 points, à 1 881,14 points.

### Commentaires

"La géopolitique joue un grand rôle dans ce qui s'est passé sur les marchés" vendredi, a remarqué Brent Schutte de BMO. "La crise ukrainienne persiste et aucune issue ne semble se dessiner [...]. Les investisseurs craignent que cela

prenne de l'ampleur", a-t-il expliqué. L'Ukraine, en proie depuis des semaines à une insurrection armée pro-russe qui s'étend dans l'est du pays, a lancé vendredi une opération militaire dans les villes de Slaviansk et Kramatorsk. À Odessa, dans le sud du pays, trente-et-une personnes ont péri dans l'incendie d'un immeuble à la suite d'affrontements. Barack Obama et Angela Merkel ont menacé vendredi la Russie, accusée d'aviver les tensions, de sanctions "sévères" en cas d'escalade. Cette situa-

tion très instable rend les acteurs du marché fébriles, les incitant avant le week-end à retirer leur argent de la table, malgré un rapport sur l'emploi plutôt positif. Ce document, très attendu, a montré que le taux de chômage aux États-Unis était tombé en avril à 6,3%, son niveau le plus faible depuis septembre 2008, et que l'économie avait créé 288.000 emplois, une progression d'une ampleur beaucoup plus importante que prévu (210.000).

DÉPARTEMENT DU TRAVAIL AUX ETATS-UNIS

## Le chômage au plus bas depuis plus de cinq ans

Le taux de chômage a atteint son plus bas niveau depuis cinq ans et demi aux États-Unis où le nombre de créations d'emplois a augmenté en avril au rythme le plus soutenu depuis plus de deux ans, apportant une nouvelle preuve de la reprise de l'économie américaine. Les États-Unis ont créé 288.000 emplois le mois dernier, a annoncé vendredi le département du Travail. Il s'agit de la plus forte progression depuis janvier 2012 et d'un chiffre nettement supérieur aux prévisions des économistes de Wall Street, qui attendaient 210.000 créations d'emplois. Le taux de chômage a fondu de 0,4 point depuis le mois de mars pour atteindre son plus bas niveau depuis septembre 2008. Ce taux de 6,3% est nettement inférieur aux prévisions des économistes, qui attendaient 6,6%. Les futures sur les taux courts ont reculé après l'annonce de ces statistiques, les traders du marché

monétaire s'attendant à ce qu'elles incitent la Réserve fédérale à relever ses taux plus vite que prévu. Certains éléments des statistiques publiées vendredi, comme la baisse du taux de la population active et le fait que le nombre d'Américains en chômage de longue durée reste élevé, pourraient toutefois inciter la Fed à prendre son temps. Le relèvement de ses taux par la banque centrale américaine devrait intervenir dans un an à peu près, si l'on en croit l'évolution du marché américain des futures après les bons chiffres de vendredi. Les rendements des bons du Trésor américain ont grimpé en réaction à la statistique, tout comme le dollar face à l'euro et au yen, tandis que Wall Street a ouvert en légère hausse. L'économie américaine avait souffert d'un ralentissement temporaire au premier trimestre, à cause en grande partie d'un hiver polaire. En outre, les entreprises avaient puisé abon-

damment dans des stocks pléthoriques constitués durant le second semestre 2013, aboutissant à une reconstitution des stocks médiocre, ce qui avait également grevé la croissance.

### La croissance repart

Les chiffres de l'emploi viennent s'ajouter à d'autres indicateurs encourageants comme les dépenses à la consommation et la production industrielle. Tous ces signaux indiquent que la croissance de 0,1 % du produit intérieur brut observée au premier trimestre était une conséquence des conditions climatiques et que la tendance de fond est bien à la reprise. La Réserve fédérale a d'ailleurs elle-même minimisé la portée de ce mauvais chiffre de la croissance et annoncé mercredi qu'elle allait poursuivre la décélération de sa politique de stimulation monétaire. Les économistes jugent la médiocre performance du PIB

au premier trimestre comme un simple accident de parcours et s'attendent à une croissance supérieure à 3% au deuxième trimestre. "L'économie repose sur des fondamentaux solides qui soutiennent sa croissance", a déclaré Russell Price, économiste chez Ameriprise Financial à Troy, dans le Michigan. "Des effets négatifs tels que ceux du mauvais temps peuvent être gérés sans problème", a-t-il ajouté. Tous les secteurs d'activité ont contribué aux bons chiffres d'avril avec par exemple 273.000 créations d'emploi dans le secteur privé, 15.000 dans la fonction publique, 12.000 dans l'industrie et 32.000 dans le bâtiment. Mark Zandi, économiste chez Moody's Analytics, avait prédit dès, mercredi, une bonne surprise pour les chiffres de l'emploi et avait dessiné un avenir optimiste, prédisant le retour des États-Unis au plein emploi d'ici deux ans et demi à trois ans.

10<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE À ORAN

# En attendant le secteur de l'Éducation !

**La 10<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre universitaire s'est ouverte, samedi dernier, à l'Université des sciences et technologies d'Oran Mohamed-Boudiaf avec la participation de 12 troupes venues de diverses régions du pays.**

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de l'APW d'Oran, Abdelhak Kazi Tani, du représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Zaïdi, du directeur général de l'Onou, de la rectrice de l'USTO ainsi que d'un grand nombre d'invités et de figures du monde de la culture et du 4<sup>e</sup> art. L'assistance, invitée à prendre place sous

une grande kheïma, a suivi un défilé des troupes participantes avant de se rendre à l'auditorium de l'USTO, où a eu lieu les traditionnelles prises de parole, entrecoupées de nombreux spectacles artistiques dont des danses puisées du terroir national représentant les différentes régions du pays, exécutées par de jeunes éléments du ballet folklorique national. Les intervenants ont notamment souligné, la place accordée à la culture en général et au théâtre en particulier dans les établissements universitaires, puisque le 4<sup>e</sup> art y est enseigné depuis des années. Les opportunités d'échange, de nouer des relations et contacts entre les participants et d'évaluer le travail entrepris par les troupes estudiantines ont été également mises en exergue. Jusqu'au 9 mai prochain, les 12 troupes venues de Aïn defla, Chlef, Mascara, Oum el-Bouaghi, El Oued, Guelma, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Adrar, Batna, Laghouat, Khenchela se reproduiront sur scène sous le regard connaisseur d'un jury présidé par Hamida Aït El Hadj, femme de théâtre, qui aura à décerner les différents prix. Six repré-

sentations "Off" sont également prévues au TRO Abdelkader- Alloula. Outre la présidente, le jury est composé d'Adhar Mohamed (comédien et metteur en scène), Ahmed Hamouni (universitaire et auteur dramatique), Mohamed Chergui (expert à l'Alesco), Nouredine Amroune (enseignant à l'ISMAS de Bordj El-Kiffan), Amar Keddach (comédien et metteur en scène), Seghir Ghanem (comédien et metteur en scène). Le commissariat du festival a également rendu hommage à quatre figures du 4<sup>e</sup> art oranais, en l'occurrence les défunts Abdelkader Alloula et Sirat Boumedienne, ainsi que l'universitaire Ahmed Hamouni, qui a mis en place la première faculté des arts dramatiques à l'université d'Oran et la comédienne oranaise Khelladi Daoudia. Tous les travaux seront suivis, le lendemain de leur représentation sur scène, de débats sous une grande kheïma, érigée dans l'enceinte du campus. Des spécialistes et universitaires nationaux et arabes, du Soudan, du Koweït, d'Égypte, de Tunisie et de Palestine, entre autres, prendront part à ces débats et aux analyses critiques des pié-

ces présentées. Le commissaire du festival, Smaïl Inzaren, dans une déclaration à l'APS, s'est réjoui de la place dévolue au théâtre en milieu universitaire, désormais enseigné dans les amphithéâtres et pratiqué, de plus en plus, par les étudiants. "Nous ambitionnons de donner une dimension internationale, arabe d'abord puis africaine, à ce festival, dès la prochaine édition", a-t-il ajouté. La cérémonie de clôture aura lieu vendredi avec la remise des prix aux troupes lauréates.

ŒUVRE ET VIE  
D'ASSIA DJEBBAR

## Colloque sur une "femme de lettres dans sa pluralité"

Un colloque international dédié à la femme de lettres algérienne Assia Djebbar sera organisé, les 5 et 6 mai, à Oran, par le laboratoire "Langues, discours, civilisations et littératures" de l'Université d'Oran. Sous le thème-générique "Assia Djebbar : le parcours d'une femme de lettres, littérature, résistance et transmission", la rencontre scientifique de deux jours se propose de rendre un hommage à cette écrivaine et d'adopter "une approche interdisciplinaire et polyphonique de son œuvre et sa contribution particulière au champ littéraire de l'Algérie et du Maghreb", comme le soulignent les organisateurs. Des enseignants et chercheurs de plusieurs universités du pays et étrangères (France, Maroc, Tunisie, Égypte, Sénégal, Emirats arabes unis, Suède, Italie, Mexique et Japon) aborderont l'œuvre de l'écrivaine algérienne la plus connue, couronnée et reconnue universellement et la plus étudiée, a inscrit une pensée féminine et une écriture particulière, lieux de rencontre de cultures et de voix", comme le soulignent, les organisateurs, dans leur présentation du colloque. Ce travail de "défrichage" de l'œuvre de l'écrivaine se fera à travers six axes du colloque : "Architecture du texte djabarien", "Mémoire et quête identitaire", "Écriture et désir", "Voix littéraire et cinématographique", "Le Moi dans l'histoire et dans la langue" et "Voix et discours féminin". Les organisateurs du colloque précisent que "toute l'œuvre d'Assia Djebbar est un travail de la mémoire qui ramène à la vie et dans l'histoire les voix étouffées. Elle écrit contre la mort, contre l'oubli, dans l'espoir de laisser une trace. Son écriture est aussi une quête d'une identité féminine établissant un dialogue entre les générations de femmes et se remémorant du passé à l'ombre des aïeules". De son vrai nom, Fatima-Zohra Imalayène, Assia Djebbar (78 ans) est auteure de romans, nouvelles, récits, essais et poèmes. Parmi ses œuvres les plus marquantes figurent *Les Enfants du Nouveau Monde* (1962), *Les Alouettes nâves* (1967), *Femmes d'Alger dans leur appartement* (1980), *L'Amour, la fantasia* (1985), *Ombre sultane* (1987), *Loïn de Médine* (1991), *Nulle part dans la maison de mon père* (2007). En plus de ses talents d'écrivaine, Assia Djebbar a également réalisé deux longs métrages *La Noubba des femmes du Mont Chenoua* (1978) et *La Zerdou les chants de l'oubli* (1982).

PATRIMOINE CULTUREL D'ORAN

## Fenêtre ouverte sur l'Histoire algérienne

Le patrimoine culturel d'Oran constitue "une fenêtre ouverte par excellence sur l'histoire algérienne", ont estimé samedi des conférencières espagnoles lors d'une table ronde animée à l'Institut Cervantès d'Oran. "Les sites et monuments que compte la capitale de l'Ouest algérien sont porteurs d'une importante charge historique", ont souligné Eliane Ortega Bernabeu et Maria Jesus Cabezon lors d'une rencontre tenue sous le titre "Les Espagnols en Algérie : passé et présent". Cette manifestation culturelle coïncidant avec la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) a regroupé de nombreux universitaires et des cadres du mouvement associatif dédié à la protection du patrimoine. Les deux intervenantes ont respectivement abordé les volets historique et contemporain des relations entre l'Algérie et l'Espagne, et ce, à l'appui de sources documentaires et de témoignages recueillis auprès de la communauté espa-

gnole à Oran. Mme Bernabeu a mis en relief les pages communes de l'histoire partagée par les deux pays, marquée par près de trois siècles d'occupation espagnole à Oran (1509-1792), mais également par "les souffrances infligées par l'occupant français aux républicains espagnols venus trouver refuge sur le territoire algérien à partir de 1939". L'intervenante affirme avoir recensé une cinquantaine de camps d'internement en Algérie, dont cinq à Oran, où les exilés espagnols furent confinés par l'administration coloniale française. "Les exilés espagnols furent traités comme des prisonniers de guerre, alors que c'étaient des civils, hommes, femmes et enfants fuyant la guerre en Espagne", a observé Mme Bernabeu, tout en rappelant qu'un sort encore plus douloureux fut réservé aux populations algériennes forcées au déplacement massif dans nombre de ces mêmes camps de concentration. De son côté, Mme Cabezon a consacré sa communi-

cation aux relations économiques algéro-espagnoles, en insistant, en particulier, sur l'intérêt porté par les opérateurs espagnols aux divers secteurs d'activité à Oran. L'impact induit par cette croissance économique, au plan culturel, a été aussi évoqué. L'intervenante ayant fait valoir, à ce titre, que la pérennisation de la présence en Algérie des hommes d'affaires de son pays leur a permis de mieux connaître l'histoire en partage. Le directeur de l'Institut Cervantès, César Luis Diez-Plaza, a indiqué, à l'occasion, que la bibliothèque de son établissement compte un rayon dédié exclusivement au passé en partage entre les deux pays, avec des centaines de documents d'archives mis à la disposition des chercheurs. L'Espagne est, pour rappel, le premier pays de l'Union européenne à avoir signé un Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Algérie, paraphé par les deux parties le 8 octobre 2002.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DU SAHARA OCCIDENTAL

## Dirty Wars un documentaire sur les opérations secrètes US

Le film documentaire *Dirty Wars* (Les guerres sales), projeté vendredi à Tindouf au Festival international du film du Sahara occidental (FISahara), a fait forte impression en abordant avec audace les opérations militaires secrètes menées à travers le monde par l'Administration américaine. D'une durée de 90mn, ce documentaire réalisé en 2013 par l'Américain Richard Rowley, raconte les investigations menées par le journaliste Jeremy Scahill à propos du "Joint Special Operations Command" (JSOC, commandement des forces spéciales américaines), une unité secrète aux larges prérogatives placée sous les ordres directs du Président des Etats-Unis. En s'attachant à suivre les traces laissées par les opérations du JSOC, le journaliste va à la rencontre des victimes en Afghanistan, au Yémen ou en Somalie, tout en interrogeant des responsables américains sur cette organisation secrète. Le documentaire débute dans un village afghan où une unité du JSOC a attaqué une famille pendant qu'elle fêtait une nais-

sance, tuant de sang-froid deux femmes enceintes et un homme. Le journaliste va à la rencontre des survivants de cette famille endeuillée et restitue des témoignages poignants dont ceux du grand-père pour qui les Etats-Unis d'Amérique, à ses yeux, "ne valent rien" devant la perte de ses enfants et petits enfants assassinés, ou encore celui de la petite "Tamana" qui énumère les noms des victimes tout en affichant un sourire face caméra. Jeremy Scahill rencontre également un des combattants de cette unité - créé en 1980 et considérée comme la plus secrète des organisations spéciales -, qui avoue que le drame survenu dans ce village afghan "se reproduit des dizaines de fois chaque nuit". Cet élément du JSOC confie aussi ne pas comprendre que son unité ait pu faire "trois mille victimes en si peu de temps". Une "réalité inquiétante aux détails sordides", qu'un responsable américain refuse de livrer au journaliste, tout en concédant qu'"il semble y avoir deux lois aux Etats-Unis, une officielle et autre officieuse". L'enquête d'in-

vestigation va ensuite mener le journaliste au Yémen et en Somalie où des opérations similaires (bombardements, assassinats) ont également fait des victimes. Le documentaire revient également sur la rôle du JSOC dans la mort (en 2011) du chef d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, en montrant le numéro deux de l'unité, assis aux côtés du Président Obama dans la salle des opérations, pendant que son chef se chargeait de la conduite de l'assaut sur le terrain. Avec une technique cinématographique relativement simple mais efficace grâce à la force des commentaires en voix-off, le réalisateur a réussi, de l'avis des participants au Festival, à faire passer sa condamnation de la face agressive cachée de la politique étrangère américaine. Ouverte mercredi dernier, la 11<sup>e</sup> édition du FISahara est organisée sous le thème "le cinéma au service des droits de l'Homme" avec la participation de 24 œuvres cinématographiques.

## LOMBALGIE AIGUË

# Restez debout !

*Une étude indique que le repos au lit, habituellement prescrit en cas de lombalgie aiguë, a un effet néfaste sur l'évolution de la pathologie lombaire. Il entraîne, en effet, un risque de chronicité.*



La lombalgie, douleur localisée dans le bas du dos au niveau des 5 vertèbres lombaires, a une prévalence élevée qui en fait un véritable problème de santé publique dans les pays industrialisés. La lombalgie aiguë, aussi appelée lumbago, ou plus familièrement tour de reins, est un blocage lombaire douloureux par entorse discale. Le début est brutal, lors d'un effort, traumatisme ou faux mouvement, parfois avec perception d'un craquement.

La douleur est d'importance variable, mais souvent très pénible. Jusqu'ici, les médecins prescrivaient le repos au lit pendant quelques jours avant de reprendre progressivement une activité normale. Une pratique qu'une enquête française menée en médecine générale a contredit il y a quelques années déjà...

## Une enquête menée en médecine générale

Le lumbago constitue un motif très fréquent de consultation en médecine générale. C'est pourquoi les chercheurs français ont mené leur enquête auprès de 2.000 médecins généralistes afin de recueillir les

données concernant la prescription du repos au lit. Chaque généraliste devait inclure à la date de l'enquête les trois premiers patients souffrant, depuis moins de trois jours, d'une lombalgie aiguë sans irradiation de la douleur dans la jambe (ou avec une irradiation ne dépassant pas le genou), sans signe neurologique associé ni signe spécifique évoquant une tumeur ou une infection. Ces malades devaient consulter pour la première fois pour ce problème. Au total, 5.355 patients âgés de 18 à 55 ans (âge moyen 40 ans) ont été inclus. Plus de la moitié d'entre eux avaient, en réalité, déjà subi un ou plusieurs épisodes de douleurs lombaires

## L'activité professionnelle, un facteur de risque

L'activité professionnelle comportait dans de nombreux cas des facteurs de risque présumés, tels qu'une malposition du tronc (42%), des activités de manutention (32%), des efforts musculaires importants (18%). Un patient sur deux cependant ne formulait aucune plainte à propos de sa situation professionnelle. Parmi les cir-

constances de survenue de la lombalgie, les généralistes ont noté une activité domestique (39%), un accident du travail (22%) et la pratique d'un sport (16%). Le mécanisme de déclenchement de la lombalgie était constitué par un mouvement sans effort important (32%), le port d'une charge (32%), un effort soutenu comme pousser ou tirer (20%) et une chute ou un traumatisme (8%).

## Risque de chronicité de la lombalgie

Le repos au lit a été recommandé à 28% des patients pour une durée moyenne de 4,4 jours. Parmi ces derniers, les médecins ont constaté par la suite un pourcentage significativement plus élevé de lombalgies chroniques, comparé au groupe sans repos au lit (32% contre 26%), ainsi qu'un recours plus important aux médicaments. Par ailleurs, l'évolution de la lombalgie s'est révélée significativement plus favorable dans le groupe sans repos.

Conclusion : en cas de lombalgie aiguë non compliquée, il est important de pouvoir se mouvoir rapidement. C'est tout

l'intérêt d'un bon traitement antalgique/anti-inflammatoire qui facilite la reprise des mouvements. Quels médicaments contre le pipi au lit ?

Contre l'énurésie nocturne, ou pipi au lit, il y a des solutions comportementales ou l'alarme stop-pipi, mais certains médicaments peuvent aussi aider. Ils sont de deux sortes : les anticholinergiques et la vasopressine.

Les médicaments ne sont jamais la première solution à proposer quand un enfant fait pipi au lit et que cela lui pose problème. Traditionnellement, le pédiatre essaiera d'abord de bien informer l'enfant sur sa vessie et de lui apprendre les bons réflexes pour diminuer le risque de fuites pendant la nuit. Un suivi par un kinésithérapeute peut aussi aider l'enfant à mieux prendre conscience de sa vessie et à mieux la contrôler. Ensuite, on mettra sur l'alarme pipi-stop, qui réveille l'enfant à la première goutte pour lui apprendre à associer la sensation de vessie pleine avec un réveil nocturne. Mais si toutes ces méthodes échouent, des médicaments sont nécessaires.

## ANTICHOLINERGIQUES

# Vessies trop... actives

L'acétylcholine est la molécule qui donne l'ordre au muscle détrusor, qui tapisse la vessie, de se contracter pour évacuer l'urine et vider la vessie. Elle est sécrétée par le cerveau quand nous nous trouvons dans les bonnes conditions pour uriner, c'est-à-dire aux toilettes, ou sur le pot pour les jeunes enfants. Chez certains enfants, la vessie est trop petite ou trop sensible à l'acétylcholine, et elle se contracte trop souvent, ce qui entraîne le pipi au lit, voire parfois des fuites en journée. On leur donne alors des anticholinergiques, qui se fixent

sur les détecteurs de l'acétylcholine et l'empêchent donc d'agir. Ainsi la vessie se contracte beaucoup moins souvent et l'enfant peut à nouveau passer des nuits au sec.

## Vasopressine : l'hormone du pipi au lit

Parce qu'il n'est pas souhaitable d'interrompre une nuit de sommeil pour aller faire pipi, notre organisme sécrète normalement moins d'urine pendant la nuit. Pour cela, le cerveau sécrète une hormone appelée vasopressine. Mais il ne commence cette sécrétion qu'à un certain âge, qui

n'est pas le même pour tout le monde. Traditionnellement, quand un enfant ne sécrète pas suffisamment de vasopressine, les pipis au lit sont très importants : il ne s'agit pas de petites fuites, mais bien de vrais pipis.

Les pédiatres peuvent alors donner de la vasopressine par voie orale, ce qui fait disparaître les fuites très rapidement. Ces deux médicaments peuvent être utilisés seuls, mais aussi ensemble, ou combinés avec une alarme pipi-stop, dans les cas d'énurésie complexe ou difficile à éliminer.

Top Santé



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 26<sup>E</sup> JOURNÉE

# L'Entente fait durer le suspense

*L'USM Alger, actuel leader incontestable du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, et malgré sa large victoire à domicile contre le MC Oran (5-2), doit encore attendre pour officialiser son titre de champion d'Algérie, puisque le dauphin, l'ES Sétif, est revenue avec une belle victoire de son déplacement à Béchar en battant la JS Saoura sur le score de 3 à 0.*

PAR MOURAD SALHI



Les Rouge et Noir emmenés par le Français Hubert Velud, n'ont pas éprouvé beaucoup de difficultés pour venir à bout de cette formation oranaise largement dominée de bout en bout. Le club phare de Soustara qui misé sur une victoire pour officialiser son titre de champion d'Algérie, et qu'au même moment, l'ES Sétif ne gagne pas à Béchar face à la JS Saoura, doit encore attendre la prochaine journée pour le faire. Rien ne semble arrêter les Algérois dans leur élan et qui sont bien partis pour l'emporter, une victoire lors de la 27<sup>e</sup> journée permettra aux coéquipiers de Ferhat de remporter le titre sans attendre le résultat du dauphin sétifien puisque est toujours de 11 points. Les hommes de Velud qui maintiennent toujours leurs distances sur leur poursuivant direct, doivent attendre une semaine supplémentaire pour valider leur titre à trois journées de l'épilogue. Il faut dire également que la victoire de l'USM Alger a fait celui de leurs voisins belouizdadis qui ne veulent pas que leur concurrent le MC Oran prend trop d'avance dans la course pour le maintien.

C'est la victoire de l'ES Sétif à Bechar contre la JS Saoura sur le score de 3 à 0 qui a fait durer le suspense une semaine supplémentaire. L'Entente de Sétif qui a réalisé la

bonne opération de cette 26<sup>e</sup> journée, consolide sa deuxième place au classement général avec 49 points dans son escarcelle, et porte son avance à six points sur le troisième au classement, à savoir la JS Kabylie qui jouera demain son match face au CA Bordj Bou-Arréridj.

Le MC El Eulma n'a pas raté la venue du CR Belouizdad pour signer une nouvelle victoire à domicile et continuer ainsi sa marche en avant à quatre journées de la fin du championnat. Un seul but de Chenihi à la 56<sup>e</sup> minute permet au

Mouloudia local d'ajouter trois précieux points et rêver d'une place sur le podium.

L'autre bonne affaire de cette journée fut l'œuvre de la lanterne rouge la JSM Bejaia qui est revenue avec une victoire de son déplacement à Ain M'lila face au CRB Ain Fekroun sur la plus petite des marges (0-1). Une victoire qui donnera de l'espoir aux Bejaouis pour le maintien.

Le MO Béjaïa, qui n'a pas encore assuré son maintien a été tenu en échec sur ses bases du stade Unité Maghrébine par l'ASO Chlef. Le match qui a mis aux prises deux formations du milieu de terrain le CS Constantine et le RC Arbaâ n'a pas connu de vainqueur. (1-1).

Enfin, les matchs CA Bordj Bou Arreridj - JS Kabylie et USM Harrach - MC Alger reportés en raison de la finale de la coupe d'Algérie, auront lieu demain mardi. **M.S.**

Classement :	Pts	J
1. USM Alger	60	26
2. ES Sétif	49	26
3. JS Kabylie	43	25
4. MC Alger	41	25
--. MC El-Eulma	41	26
6. USM El-Harrach	40	25
7. CS Constantine	39	26
--. RC Arbaâ	39	26
9. JS Saoura	36	26
10. ASO Chlef	35	26
11. MO Béjaïa	28	26
12. MC Oran	27	26
--. CR Belouizdad	27	26
14. JSM Béjaïa	22	26
15. CABB Arréridj	20	25
--. CRB Ain Fekroun	20	26

## Résultats des rencontres

CS Constantine - RC Arbaâ	1-1
CRB Ain Fekroun - JSM Béjaïa	0-1
JS Saoura - ES Sétif	0-3
MC El-Eulma - CR Belouizdad	1-0
USM Alger - MC Oran	5-2
MO Béjaïa - ASO Chlef	0-0

COUPE D'ALGÉRIE DE FUTSAL

## L'AS Rabie Oran remporte le trophée

L'équipe de futsal Rabie d'Oran a remporté le trophée de la 4<sup>ème</sup> édition de la coupe d'Algérie de futsal en battant l'AS Sûrete de Skikda (5-2) en finale, samedi au palais des sports "Hamou Boutlélis" d'Oran.

Pendant 50 minutes, les spectateurs ont eu droit à une belle empoignade où les oranais, animés par une volonté de revanche, ont sorti le grand jeu. A la mi-temps, l'AS Rabie d'Oran menait déjà par quatre buts à un (4-1). Ce match, qui s'est déroulé dans un très bon esprit sportif, est à classer parmi les meilleures finales de futsal.

Un match-gala a eu lieu en marge de cette finale entre les journalistes sportifs d'Oran, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse de la liberté d'expression.

### Aziz Djebali, entraîneur de l'AS Rabie d'Oran

"Nous savons que nous avons la capacité de rivaliser avec les meilleures équipes et nous sommes parvenus à le faire et à gagner. Je pense que c'est mérité. Nos joueurs ont respecté les consignes et se sont donnés à fond."

### Beloued Samir, ASR Oran

"Nous avons bien joué, notamment sur les balles arrêtées. C'est le résultat d'un travail de longue haleine. C'est une grande joie pour moi et mes camarades. Nous avons été formidables face à une équipe extrêmement forte. Le soutien des supporters a donné une motivation supplémentaire aux joueurs."

### Rabah Benzeyar, entraîneur de l'AS Sûreté Skikda

"Nous avons commis des erreurs qui nous ont coûté des buts. L'ASR Oran a fait un grand match alors que nous n'étions pas à notre meilleur niveau."

### Dyalimi Rabie, ASS Skikda

"Nous étions un peu trop enthousiastes et nous avons eu plusieurs occasions ratées. On a manqué de chance aussi."

### Kada Chafi, président de la commission de futsal :

"C'est une satisfaction pour la discipline, si vous regardez le nombre de spectateurs - 3.000-. Beaucoup d'équipes ont progressé d'une édition à l'autre. Ce fut un grand match. Nous avons vu deux équipes d'un niveau de qualité et d'un bon fair play."

## HANDISPORT Développement des activités sportives au menu d'une journée d'étude

Le développement de l'activité physique adaptée et sa promotion dans les centres spécialisés était à l'ordre du jour d'une journée d'étude organisée par la fédération algérienne handisport (FAH), samedi à l'hôtel El Mehdi de Staouéli (Alger). "Cette journée à laquelle a été conviée plusieurs acteurs, avait pour objectif de faire découvrir l'activité sportive adaptée, cerner ses problèmes et essayer de trouver un consensus commun, sur les moyens permettant son développement", a indiqué le responsable de la Direction de développement et formation de la FAH, Kamel Benhabiles, initiateur de la journée. Outre les éducateurs représentant les wilayas d'Alger, Boumerdes, Blida et Tipaza, la journée a enregistré la participation d'un représentant du ministère de la Solidarité et de la Famille, ainsi de deux experts algériens exerçant en France, ainsi deux anciens présidents de la FAH (Sid Ahmed El Asri et Noureddine Boutiba).

Les présents ont relevé, avec un grand regret, l'absence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Les différents intervenants ont mis l'accent sur l'obligation de définir la pratique des activités sportives adaptées, faire connaître le cadre juridique et l'environnement dans lequel ces activités doivent être organisées. Les initiateurs ont tenu à s'appuyer sur l'expérience et le modèle des sports adaptés appliquée en France, en invitant deux experts algériens expatriés, Faouzi Berchi et Brahim Benamraoui (doctorats en sports spécialisés) qui ont, dans leurs exposés, présenté l'expérience de la Fédération française des sports adaptés, dans laquelle ils travaillent, à partir du chapitre organisationnel et fonctionnel des centres spécialisés. D'autres intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de réactiver les activités de la commission du sport adapté pour le lancement du sport aux centres spécialisés, crée en 2011.

Cette commission comprend des représentants de la FAH, de la solidarité nationale, de l'enseignement supérieur et du ministère de la Jeunesse et des Sports.

"C'est la solution de tous les problèmes du sport adapté. Sa réactivation permettra à coup sûr de mettre en place un programme de développement et de massification adéquat dans les centres spécialisés, en touchant tous les types d'handicapé", a assuré l'ex-président de la FAH, Sid-Ahmed El-Asri.

APS



## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li> <li>D'autre part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché.</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information.</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul>	<p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1411</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1408</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie du son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et</li> </ul>	<p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience minimale 02 ans</li> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> <li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li> <li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul>
---	--	--	---

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

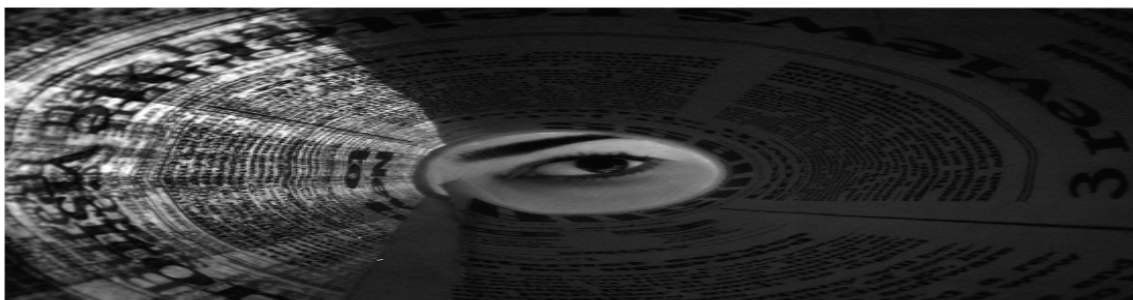
[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

# MIDI

Quotidien national d'information Libre



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
 Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)  
 Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 [publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)

## Cuisine

### Riz gratiné



#### Ingrédients

250 g de viande haché  
2 tasses de riz non cuit  
2 tomates  
Une boîte de champignons  
1 oignon émincé  
Fromage râpé  
Sel et poivre  
**Préparation**  
Faire cuire les 2 tasses de riz.  
Dans un poêlon, faire revenir la viande hachée.  
Ajouter l'oignon émincé puis la tomate râpée et les champignons. Une fois que le riz et le mélange de viande sont cuits, tout mélanger. Mettre le tout dans un plat à four et recouvrir de fromage râpé. Enfourner pour 3 à 5 minutes, le temps que le fromage soit gratiné.

### Tarte au café



#### Ingrédients

**Pour la pâte**  
140 g de farine  
140 g de beurre fondu  
40 g de poudre d'amandes  
40 g de sucre  
**Garniture**  
150 g de sucre  
1 c. à café d'extrait de café (ou 4c. à soupe de café bien dosé)  
4 blancs d'œufs  
**Préparation**  
**La pâte**  
Mélanger les ingrédients et faire une boule. Etaler à la main la boule dans un moule à tarte beurré. Laisser reposer la pâte au frigo au moins 1 heure. La faire dorer au four thermostat 6 - 7 (200°) pendant 15min.  
Finaliser la tarte. Mélanger à la cuillère puis au batteur 1 blanc non monté en neige avec le sucre glace et l'extrait de café. Ajouter délicatement les 3 blancs d'œufs montés en neige  
Verser le mélange sur le fond de pâte chaud Faire cuire 30mn thermostat 6 (170°).

## FORME ET BIEN-ÊTRE

# Astuces pour bouger davantage au quotidien

Notre corps est conditionné pour bouger. Sans activité physique, il se dégrade rapidement. Que nos activités soient formelles (sports, entraînement, etc.) ou informelles (activités domestiques, loisirs, déplacements, etc.), l'important est de bouger. Voici des conseils d'experts pour bouger davantage au quotidien.

PAR OURIDA AÏT ALI

### En entretenant la maison

- On augmente notre tempo habituel en faisant le ménage.
- On effectue des mouvements vigoureux et on marche d'un bon pas d'une pièce à l'autre. On sera plus active, et on aura fini en un rien de temps!
- On garde le dos droit et on fléchit légèrement les genoux en passant le balai ou l'aspirateur pour solliciter les muscles des cuisses.
- Pour frotter et récurer planchers, baignoire, vitres et murs, on effectue des mouvements circulaires en changeant régulièrement de direction et de main pour faire travailler nos deux bras.
- On change souvent de position lorsqu'on jardine, en alternant les positions accroupie, à quatre pattes, assise en tailleur (les jambes croisées) et à la japonaise (les fesses appuyées sur les talons en maintenant le dos droit), etc. On alterne ainsi les muscles qui travaillent et ceux qui sont en flexion.



- On profite de la vaisselle pour faire travailler nos mollets. On rentre le ventre, on étire légèrement le tronc et la tête sans lever les épaules et on se met sur la pointe des pieds.
- On maintient la position quelques secondes, on relâche et on recommence.
- On ne laisse plus rien s'accumuler en haut ou en bas de l'escalier. Au contraire, on multiplie les occasions d'emprunter l'escalier: c'est bon pour la forme.
- On prend l'habitude de tout faire nous-même. Tondre la pelouse (pas avec le tracteur, évidemment), pelleter l'entrée, ramasser les feuilles mortes, s'occuper du

jardin, corder du bois, laver la voiture : toutes ces activités demandent de l'énergie et font travailler nos muscles.

### Au travail

- On sort marcher tous les jours pendant notre heure de déjeuner. En prime, on aura davantage d'énergie et de concentration pour terminer la journée.
- On trouve un endroit pour manger à une quinzaine de minutes de marche de notre lieu de travail.
- On profite des conversations téléphoniques pour bouger. On se lève, on marche ou on se met sur la pointe des pieds pendant quelques minutes.
- On peut aussi saisir un livre ou une bouteille remplie d'eau (un litre d'eau = un kilo) et faire des exercices de musculation pour les poignets et les bras.
- On prend l'habitude de faire des exercices quand on est assise devant l'ordinateur: contractions abdominales et dorsales, rotations d'épaules, étirements, etc.

### En faisant les courses

- On gare notre voiture le plus loin possible dans le stationnement du centre commercial. Double avantage: on marche et il y a toujours de la place.
- On transporte les sacs d'épicerie en fléchissant légèrement les bras et les poignets au lieu de les laisser pendre au bout de nos bras. Un bon exercice pour nos biceps!
- Si on achète peu d'articles à l'épicerie, on utilise un panier à poignées plutôt qu'un panier roulant. On plie légèrement le bras pour le transporter.

## HYGIÈNE MAISON

### Entretien et nettoyage une plaque vitroceramique

C'est beau et très design, mais les plaques vitrocéramiques ont tendance à rapidement se salir. Voici comment conserver leur aspect du neuf...

#### L'entretien régulier

Lorsque la plaque est encore tiède, nettoyez simplement avec une éponge humide et essuyez avec du papier absorbant.  
S'il reste des taches de graisse ou d'autres salissures, utilisez une crème ou un produit spécialement conçu pour le verre vitrocéramique. Il est important de toujours bien rincer et essuyer, pour éviter que ces produits ne s'incruster lors de la prochaine cuisson.

#### Les débordements sur la plaque

Pour les débordements de graisse ou d'aliments qui ont cuit ou séché sur le verre, utilisez un racloir ou une lame de rasoir. Faites-le avant que la plaque ne refroidisse pour que ces salissures ne s'incruster pas, rincez à l'eau claire et essuyez avec du papier absorbant.

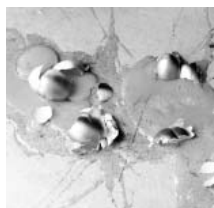
#### Attention

N'utilisez jamais de détergents abrasifs ou corrosifs ni de tampons abrasifs.



## Trucs et astuces

### Taches d'œuf sur tissu



N'utilisez jamais de l'eau chaude, cela cuira l'œuf, mais essentiellement de l'eau froide. Lavez la tache à l'eau savonneuse ensuite à l'eau oxygénée.

### Raviver un sac à main en cuir



Nettoyez-le soigneusement avec de l'eau savonneuse, additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque. Laissez sécher. Humidifiez un linge d'un jus de citron, frottez doucement votre sac. Terminez le traitement avec l'application d'un cirage incolore.

### Tache de stylo sur une chemise



Une tache d'encre sur une poche de chemise sera efficacement éliminée si vous frottez la tache avec un peu de lait. Passez ensuite votre chemise en machine.

### Moisissure sur le rideau de douche



Avant de fixer votre rideau de douche, faites-le tremper dans de l'eau fortement salée. Ce traitement de choc va pré-munir votre rideau de ces taches noirâtres et malodorantes.

O. A. A.

# Mots fléchés n°160

estimer la valeur faibles- ses ↓	revenu financier peloter ↓	théâtres de sable va à l' aventure ↓	couvriras de dettes esprit ↓	arroquante inerte ↓	supprime ↓	fabrique surveilles ↓
différem- ment mettrait à l'asile ↓					rouffe rétive trace de choc ↓	au top du moment courbe rouillère ↓
imprimée ↓			très agitée déchet corporel ↓			
gisement ↓		aiquirais ↓	énamou- rés ↓			mettrait de côté ↓
célébra- tion fluide gazeux ↓		capture est sans travail ↓	sportif de skif grosse lime ↓		devin pésa l'embal- lage ↓	fié par le froid ↓
groupe d'iles ↓		courage bâtons d' écoulier ↓		paliers ↓		
	couleur d'aurora ↓			planches ↓	petit singe fabricant de bière ↓	
tragédie ↓	voleurs ↓		lieu sûr ↓			fin d'infinif ↓
			vertueux ↓			appris ↓
cri de douleur habitante de l'Eden ↓			dompta ↓		fruit de roncier ↓	passa tout près ↓
			cruauté ↓		attirait ↓	
descen- dant difficul- tés ↓		léger arqile de poterie ↓				argon en petit décorer ↓
			cheville de métal agence spatiale ↓			devint intrépide il vout le titane ↓
		couroux de scène possède- rai ↓		penétrai chaton familier ↓		
souillés ↓				rebelle ↓		
incendie ↓				enchanté ↓		couvert de poils ↓
		épuisera ↓			proche destina- tion infâme ↓	support de soc ↓
est très pressé ↓		alcool fort ↓				
réel ↓			quatre saisons phéno- mène ↓	saculs émer- gence de Vendée ↓		
			prévenu ↓			parcours de haleur ↓
inflam- mation nasale ↓					masque de velours ↓	

**SUDOKU**

**N°160**

**SOLUTION SUDOKU**

**N°159**

**SOLUTIONS MOTS  
FLECHES 159**

	6		3					
			4					
4	7		5					6
		2	6					
	3	8	9		4			
	7	5	3	4				9
4		7	8		6	5	2	
5	9	3		2	1			
7		4	1					

4	1	7	8	5	9	2	3	6
9	5	6	3	4	2	8	7	1
8	2	3	1	6	7	4	9	5
5	9	8	7	3	6	1	4	2
6	4	1	9	2	8	3	5	7
7	3	2	4	1	5	6	8	9
1	6	9	5	8	4	7	2	3
2	7	4	6	9	3	5	1	8
3	8	5	2	7	1	9	6	4

- D • G • B • F • L • P • A
- AERODYNAMIQUES
- RAGES • COQUETS
- RECONSTITUERA I
- GESTUEL • ET • TE
- CLE • ASSISTER • D
- E • BI • STATUER •
- IMPARTIE • ERSES
- ERRENT • O • SILO
- ANAR • TUTUS • DUR
- TEES • RATERA • T
- ASSUMÉES • PEINE
- IRONS • AINSI •
- LAD • GI • IRAN • VO
- RIA • GATE • EMEU
- PRUDEMMENT • ALE
- IMAGE • MERITES
- DE • POSE • SORE • T
- ROTI • MI • YARD •
- DEPENAILLE • AIR
- SE • ETREINT • AU

# Un pacemaker cérébral contre les tics

*Elle était si désespérée qu'elle songeait à aller en Suisse pour demander un suicide assisté. Jayne Bargent, 55 ans, atteinte d'une forme sévère de syndrome de Gilles de la Tourette, raconte aujourd'hui qu'elle ne se sent plus la même personne, que le traitement est en train de lui "rendre sa vie".*

Moins d'une heure après l'activation d'électrodes implantées dans son cerveau, les tics et les mouvements anormaux qui l'empêchaient de réaliser les actes les plus élémentaires de la vie quotidienne - comme cuisiner, lire, conduire et même marcher - ont presque disparu. Le cas exceptionnel de cette patiente a fait la Une des médias britanniques. Les médecins de l'Institut de neurologie de l'University College London (UCL) et de l'hôpital national de neurochirurgie de Londres, qui prennent en charge Jayne Bargent, dans le cadre d'un essai thérapeutique, se disent surtout impressionnés par la rapidité avec laquelle est survenue l'amélioration des symptômes.

Les effets se sont fait sentir en moins d'une heure, alors que la stimulation cérébrale profonde - utilisée aussi dans d'autres maladies des mouvements, comme le Parkinson - met habituellement plusieurs semaines à agir. Pour autant, ce traitement est encore loin d'être validé dans le cadre du syndrome de Gilles de la Tourette.

## Un traitement d'exception

Au total, dans le monde, seulement une soixantaine de malades souffrant d'une forme très sévère de cette pathologie neuropsychiatrique complexe caractérisée par des tics en ont bénéficié, la plupart dans le cadre de protocoles de recherche. Celui mené par l'équipe du neurologue Tom Foltynie (University College London) inclura au total 12 adultes. Ils seront suivis pendant six mois, avec une période de trois mois où les électrodes seront activées et une période de trois mois où elles ne le seront pas, sans que ni les principaux intéressés ni l'examinateur en soient informés (double aveugle). Le recrutement prendra environ deux ans, évalue le docteur Foltynie. D'autres essais sont en cours, notamment en France.

A terme, si ses bons résultats se confirment, la stimulation cérébrale profonde pourrait être proposée aux malades les plus atteints, dont les symptômes résistent aux traitements médicamenteux classiques tels que les neuroleptiques. Mais elle restera un traitement d'exception. Il s'agit, en effet, d'une stratégie lourde, nécessitant une intervention spécialisée de neurochirurgie. Utilisée, pour la première fois, en 1987, dans la maladie de Parkinson, la stimulation cérébrale profonde consiste à implanter dans les noyaux cérébraux profonds (au niveau d'une cible précise, de localisation variable selon la pathologie visée) une ou deux électrodes de deux millimètres de diamètre. Commandées par un petit boîtier situé sous la peau, elles délivrent des impulsions électriques de haute fréquence qui modulent l'activité des voies nerveuses impliquées dans les symptômes, permettant ainsi de les soulager. Au



total, en 25 ans, des dizaines de milliers de patients ont bénéficié de ce traitement, qui est pratiqué dans 26 centres en France. Les complications potentiellement sévères, rares, sont principalement hémorragiques et infectieuses. "Trois indications de la stimulation cérébrale profonde sont aujourd'hui validées, la maladie de Parkinson, les dystonies et les tremblements essentiels, précise le docteur Marc Lévêque, neurochirurgien au CHU de Marseille. Et cette méthode est en cours d'évaluation dans bien d'autres pathologies neuropsychiatriques, notamment la dépression, les troubles obsessionnels compulsifs, des addictions comme l'alcoolisme..." Une étude menée par l'Américaine Helen Mayberg, publiée sur le site de la revue *Archives of General Psychiatry*, montre ainsi qu'une stimulation cérébrale profonde au niveau du gyrus cingulaire subcallosal obtient des résultats intéressants dans les dépressions - y compris bipolaires - résistantes aux antidépresseurs. Évalué chez 17 patients, ce traitement a été bien toléré, avec un effet persistant pendant les six mois de l'étude, et même avec un recul de deux ans

chez certains malades.

## Amélioration des symptômes

Dans le syndrome de Gilles de la Tourette, la stimulation cérébrale profonde a été pratiquée pour la première fois en 1999, dans le prolongement des tentatives de chirurgie ablatrice.

Les tics seraient attribués à une hyperactivité dopaminergique, due à un défaut d'inhibition sur un circuit mettant en jeu le cortex et des noyaux profonds, thalamus et striatum. "Depuis le début des années 60, de nombreuses structures anatomiques ont été prises pour cible dans des interventions classiques de psychochirurgie, raconte le docteur Lévêque.

Aujourd'hui, ces opérations ont quasiment disparu au profit de la stimulation cérébrale profonde, qui présente l'avantage d'être réversible et adaptable". Reste à déterminer la meilleure zone pour implanter les électrodes, et les modalités idéales de stimulation.

Actuellement, deux principales cibles ont été identifiées au sein du globus pallidus et du thalamus, relève le docteur Marie-Laure Welter, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris), qui coordonne un essai thérapeutique sur le syndrome de Gilles de la Tourette. Dans une étude préliminaire portant sur trois patients, publiée en 2008, l'équipe parisienne a obtenu une amélioration des symptômes de l'ordre de 70 % avec une stimulation au niveau de la zone interne du globus pallidus.

Le protocole actuellement en cours inclut 14 volontaires qui sont stimulés avec cette même cible - proche de celle choisie par l'équipe britannique. Les critères de sélection, très stricts, excluent les moins de 18 ans, mais l'âge auquel ce traitement pourrait être proposé fait débat. Certes, cette maladie régresse spontanément dans la majorité des cas au début de l'âge adulte, mais une stimulation profonde peut se discuter plus tôt, estime le docteur Welter, dans des cas extrêmes d'adolescents complètement désocialisés et déscolarisés.

"Bientôt, poursuit la neurologue, nous disposerons de systèmes d'imagerie de type IRM ou scanner utilisables en per-opératoire, permettant un recalage de la cible pendant l'intervention. Quant aux électrodes, elles vont devenir plus fines. Les stimulations seront donc encore plus précises avec, dans l'avenir, des impulsions qui pourront être délivrées de façon adaptée aux dysfonctionnements neuronaux propres à chaque patient." Un pas de plus vers des interfaces cerveau-machine

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### CHIFFRE ZÉRO

Date : IV ans avant J.-C.

Le chiffre zéro a longtemps été ignoré, la preuve, dans les chiffres romains aucun symbole ne représente le zéro et vous pouvez quand même écrire 10 ou même 100. Avant l'apparition du zéro que l'on connaît, d'autres personnes, à part les Romains, avaient mis au point un système de numérotation comme les savants astronomes, les Mayas, les Indiens, etc. Vers 628 avant notre ère, c'est Brahmagupta qui a défini le zéro comme étant le résultat d'une soustraction d'un nombre par lui-même, et que lorsque l'on multiplie un chiffre par zéro, le résultat est nul, donc zéro.



**TWILIGHT - CHAPITRE 2  
TENTATION**

20h45



«Tu ne me reverras plus. Je ne reviendrai pas. Poursuis ta vie, ce sera comme si je n'avais jamais existé.» Abandonnée par Edward, qu'elle aime passionnément, la jeune Bella ne s'en relève pas. Comment oublier son amour pour un vampire et revenir à une vie normale ? Pour combler ce vide affectif, Bella court après le danger et prend des risques de plus en plus inconsidérés. Edward n'étant plus là

**LA RECRUE**

22h30



James Clayton, un jeune homme intelligent et rusé, est recruté par Walter Burke, vétéran de la CIA, pour faire partie des services secrets américains. Il subit alors un entraînement éprouvant dans un camp de la CIA et s'impose rapidement comme l'un des meilleurs éléments de sa promotion. Il s'éprend par ailleurs d'une autre élève, Layla. Mais Burke lui demande d'accomplir une mission à haut risque : démasquer une taupe à l'intérieur de l'Agence. Il va alors vite se rendre compte qu'il va devoir expérimenter toutes les méthodes de la CIA pour sauver sa peau et parvenir à ses fins

**RIZZOLI & ISLES : AUTOPSIE  
D'UN MEURTRE DU BEST SELLER  
AU CIMETIÈRE**

20h45



Un auteur à succès, Ethan Slater, est retrouvé pendu par son éditeur au plafond de son appartement. Le jeune homme avait connu la gloire grâce à son livre autobiographique «Le Garçon suicidaire». Il y racontait son parcours chaotique. L'étude du corps et de la scène de crime démentent la théorie du suicide. Ethan a bel et bien été assassiné. Et son dernier manuscrit a disparu. Parallèlement, Frost reçoit la visite d'un père et son fils, Eric et Bradley Palmer. Quelques années plus tôt, la petite amie de Bradley, Katrina, a été assassinée dans sa chambre à l'université par un autre étudiant, Quentin Morris. Toutes les preuves accablaient le jeune homme

**LES CARNETS DE JULIE EN  
BRETAGNE, SUR LES ROUTES  
DE CORNOUAILLE**

20h45



Julie Andrieu part sur les routes de Bretagne. Elle se rend en Cornouaille, qui regroupe une mosaïque d'entités d'une grande diversité de paysages. C'est sur l'île de Sein, véritable joyau au large de la Pointe du Raz, que Julie installe son pique-nique. Julie trace sa route qui l'emmène de la pointe du Van jusqu'à l'île de Sein et à la rencontre de personnages forts de la région : un pêcheur de pouces-pieds, un meunier de blé noir, un couple de brocanteurs, un éleveur d'agneaux, un chocolatier, un restaurateur de vieux gréments, et d'autres passionnés de cuisine, amoureux du patrimoine, dont le dénominateur commun est de vouloir valoriser leur région

**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE****LE PONT**

20h50



Peu avant la fin de la guerre, le régime hitlérien acculé décrète la mobilisation des jeunes âgés de 15 et 16 ans. Dans un petit village allemand, un groupe d'adolescents est appelé. Si leurs parents sont morts d'inquiétude, ces jeunes garçons vibrent d'un bel enthousiasme et rêvent de devenir des héros. Un sous-officier leur confie momentanément la défense d'un pont sans réelle importance stratégique. Mais les jeunes garçons prennent leur mission très au sérieux

**MONTE LE SON, PRINTEMPS DE  
BOURGES FLORENT MARCHET,  
SKIP THE USE, ADAM AND THE...**

20h45



Les téléspectateurs vont pouvoir revivre les meilleurs moments du festival et se laisser aller au rythme du Printemps de Bourges : au programme, interview d'artistes, backstage, extraits de concerts, balade dans la ville en compagnie d'artistes, rencontre avec les professionnels du festival, les «aficionados», les habitants de Bourges, en résumé, une immersion dans les soirées du festival

**CAUCHEMAR EN CUISINE  
PEYRUIS**

20h50



Cette semaine, Philippe Etchebest se rend dans un petit village du sud de la France, Peyruis. Sur place, Helmut, ancien parachutiste de 85 ans, gère un restaurant avec des méthodes bien à lui : il repasse derrière tout le monde pour critiquer la moindre défaillance, reproche à son chef de ne pas faire assez d'économies, fatigue sa serveuse d'être trop provocante quand elle se met en jupe et s'immisce dans les conversations des clients pendant le service. Résultat, le restaurant jouit d'une très mauvaise réputation et la salle est vide. Pourtant, ce vieux monsieur revendique une gestion familiale de son restaurant

**TAXI BROOKLYN  
MÉNAGE TROUBLE**

20h50



Fernanda Flores, une bonne sud-américaine, est assassinée sous les yeux de Leo et Frankie. Cette dernière prétend vouloir prendre l'enquête en main. Cat et Leo découvrent que Fernanda était, en fait, une policière vénézuélienne venue à Brooklyn pour retrouver son petit frère, enlevé il y a des années par un agent de la CIA

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél.: 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarhah : 021.00007113000214 ché 15  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Gabriel Aubry

il doit de l'argent  
au fisc

*Halle Berry a retrouvé l'amour  
dans les bras de Olivier Martinez,  
alors que Gabriel Aubry s'en sort  
beaucoup moins bien puisqu'il  
doit même  
beaucoup d'argent à l'Etat...*



## Stromae

le 30 mai à Alger !  
Stromae sera en concert à la  
Coupole du 5-Juillet d'Alger! Ses  
fans algérois préparent d'ores et  
déjà leurs nœuds papillons  
et chaussettes roses.

## Laury Thilleman

un nouvel homme  
dans sa vie !

L'année 2014 semble très  
bien commencer pour Laury  
Thilleman. Elle a un nouvel  
homme dans sa vie.  
Mannequin et ex-nageur,  
le garçon a tout pour  
plaire.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	04h01
Dohr	12h45
Asr	16h32
Maghreb	19h38
Icha	21h15

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

LES PALESTINIENS D'EUROPE INTERPELLENT LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

## En attendant le droit au retour...

**P**rès de trois mille Palestiniens, établis en Europe et des militants solidaires avec la cause palestinienne, ont tenu samedi un congrès à Aubervilliers (Seine-Seine-Denis) pour interpellier la communauté internationale sur les droits inaliénables du peuple palestinien notamment le droit des réfugiés au retour à leur terre, la Palestine. Ce congrès placé, dans sa douzième édition, sous le thème "La Palestine nous rassemble et le retour est notre destin", a permis aux participants de revenir sur la "Nakba", cette catastrophe qui a vu la création en 1948 de l'Etat d'Israël sur la terre de Palestine et l'expulsion pour cette seule année de plus de 800.000 Palestiniens de leurs terres, et de leurs foyers.

Environ 1,3 million de ces réfugiés vivent dans près de 60 camps de réfugiés situés dans les territoires occupés palestiniens, en Jordanie, au Liban et dans le camp de Yarmouk en Syrie où leur situation s'est dramatiquement dégradée en raison du grave conflit armé dans lequel s'enlise ce pays. Intervenant lors du congrès, l'ambassadeur de la Palestine à Paris, Hael Al Fahoum, a rafraîchi les mémoires en indiquant que de 1947 à 1949, plus de 726.000 Palestiniens, chrétiens et musulmans, sont devenus réfugiés lorsqu'ils ont été expulsés ou lorsqu'ils ont été contraints de fuir les combats qui ont éclaté avant et après la proclamation de l'Etat d'Israël.

Un grand nombre d'entre eux ont fui, à la suite d'assauts militaires menés sur leurs villes et villages, alors que d'autres ont été expulsés de force par les milices juives, a-t-il dit. Durant la guerre de 1967, a-t-il ajouté, plus de 200.000 autres Palestiniens furent contraints de quitter leurs foyers en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza.

A la suite de cette guerre, les déplacements forcés de la population palestinienne hors des territoires occupés palestiniens se sont poursuivis.

Ni les réfugiés de 1948, ni les personnes déplacées en 1967 n'ont été autorisés par



Israël à retourner dans leurs maisons situées désormais, soit en Israël, soit dans les territoires occupés palestiniens, a affirmé l'ambassadeur de Palestine, soulignant que la question des réfugiés est une "question-pivot" du conflit israélo-palestinien et de l'équilibre régional et qui ne peut être réglée que sur la base de la résolution 194 de l'Onu.

Cette résolution stipule qu'il faut "permettre aux réfugiés palestiniens qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables".

En marge du congrès, la présidente de la Coordination des appels pour une paix juste au Proche-Orient (Capjpo), Olivia Zemor, a confié à l'APS que les organisateurs de ce rendez-vous palestinien "ont raison d'insister sur le droit au retour, car on n'en parle pas assez", ajoutant qu'il n'y a pas "suffisam-

ment d'informations sur ce problème central du conflit israélo-arabe, comme si le temps s'était figé en 1948".

De son point de vue, il ne s'agit plus aujourd'hui d'évoquer simplement la résolution 194, mais faire circuler davantage d'informations et partir de plusieurs supports "pour dévoiler le sort des réfugiés palestiniens actuellement et nous amener à nous interroger sur leur situation dans l'exil".

Après avoir qualifié de "succès" la tenue de ce congrès, elle s'est par ailleurs déclarée "agréablement surprise et contente" de voir que c'est la première fois, après 12 congrès que l'appel des Palestiniens au boycott des produits israéliens à travers la campagne BDS (Boycott Désinvestissement).

Sanctions est clairement exprimé et que la revendication est affichée sur les murs de la salle du congrès.

Olivia Zemor a, dans ce contexte, considéré que la campagne BDS est "le moyen de lutte non violent qui nous paraît le plus pertinent pour débattre contre l'injustice infligée aux Palestiniens spoliés de leurs droits légitimes".

### Boycott des produits israéliens, un outil efficace contre l'arrogance israélienne

"A partir du moment où 21 ans de négociations ont échoué et permis au fur et à mesure à Israël de voler toujours plus de terres palestiniennes, à partir du moment où la lutte armée, vu la disproportion des forces ne peut pas donner de résultat, lorsqu'on voit aussi que nos gouvernements (français et européens), ne prennent pas de sanctions contre l'arrogance d'Israël, on se dit, il nous reste un outil", a observé Olivia Zemor. Cet outil, a-t-elle dit, "qui a été efficace aussi bien en Afrique du Sud de l'apartheid, que dans la lutte des droits civiques contre la ségrégation des Noirs aux Etats-Unis, c'est le boycott qui est aujourd'hui réclamé par 171 organisations de la société civile palestinienne. Ces associations ont lancé cet appel en 2005.

Un an après que la Cour de justice internationale (CJI) ait décrété le démantèlement du mur de séparation et l'arrêt des constructions des colonies de peuplement et qu'aucun gouvernement européen n'en ait tenu compte. Il a fallu malheureusement les massacres de l'agression - Plomb durci - menée par Israël contre Ghaza, se soldant par 1.400 morts pour que le boycott prenne de l'ampleur et se développe", a-t-elle dit.

Ancienne journaliste Olivia Zemor est une infatigable militante des droits des Palestiniens.

Cette pansaronia, détenue en 2010 en Israël a, plusieurs fois, été traduite en justice avec d'autres militants de l'association qu'elle préside, pour incitation au boycott des produits en provenance israélienne, lors de rassemblements pacifiques. Des plaintes formulées en 2010 ont encouragé l'Etat français à la poursuivre avec d'autres militants et malgré une relaxe prononcée par le tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), le 3 mai 2012, l'Etat Français avait décidé de faire appel.

### PARTENARIAT HUMANITAIRE ET SOCIAL

## Ooredoo, partenaire officiel du Croissant-Rouge algérien

**L**e Croissant-Rouge algérien (CRA) et Ooredoo ont signé une convention-cadre portant sur la mise en place d'un programme d'actions communes dans le domaine humanitaire et social. A la faveur de ce partenariat stratégique, Ooredoo devient le partenaire officiel du CRA. La convention-cadre a été signée par la présidente du CRA, Saïda Benhabyles, et le directeur général de Ooredoo, Joseph Ged, au siège de Ooredoo de Ouled Fayet à Alger. Le CRA et Ooredoo s'engagent à conjuguer leurs efforts pour la mise en œuvre et la réussite des actions et activités à caractère humanitaire qui seront lancées conjointement à l'avenir.

A l'occasion de la signature de ce partenariat, la présidente du CRA Saïda Benhabyles a déclaré : "Nous sommes heureux de sceller notre partenariat avec la société Ooredoo qui a toujours répondu présent pour accompagner et soutenir les actions du CRA.

Ce partenariat pose, j'en suis convaincue, les jalons d'une collaboration fructueuse et efficace entre les deux parties et contribuera à la concrétisation de notre programme d'actions. Cette collaboration se matérialisera à travers des projets concrets et bénéfiques à différentes couches de la société". Pour sa part le directeur général de Ooredoo Joseph Ged a ajouté : "Je remercie le CRA, à sa tête la présidente Benhabyles, pour cette confiance renouvelée qui ne fera que consolider notre partenariat stratégique initié en 2008. Ooredoo, entreprise citoyenne, responsable et active au sein de la société algérienne, poursuiv-



ra sa collaboration avec le CRA que nous accompagnons depuis huit ans dans diverses actions.

Je tiens à réitérer la disponibilité de Ooredoo et son engagement indéfectible aux côtés de cette honorable institution pour la soutenir dans ses nobles missions de solidarité et d'entraide et aussi pour encourager toute activité visant à enrichir et rendre meilleure la vie quotidienne des Algériens."

Lancé en 2008, le partenariat entre le CRA et Ooredoo se concrétise chaque année à travers plusieurs projets de solidarité nationale en faveur des couches vulnérables de la société.

Dans le sillage de la signature de cette convention-cadre, la collaboration CRA-Ooredoo se voit ainsi renforcée ouvrant la voie à des perspectives prometteuses de développement et de collaboration dans les domaines social et humanitaire par le lancement de nouveaux projets.

Il s'agit, notamment, de la dotation du CRA en cliniques mobiles, de la formation des bénévoles du CRA, de l'octroi d'aides aux personnes et familles vulnérables, de l'organisation de visites aux enfants dans les hôpitaux durant la fête de l'Aïd el-Fitr, des donations en fournitures scolaires aux enfants issus de familles nécessiteuses lors des rentrées scolaires, l'aide aux sinistrés en cas de catastrophes naturelles ainsi que d'autres actions humanitaires et de solidarité.

Ooredoo équipera, en outre, le CRA en outils de communication qui permettront aux 48 comités de wilaya d'être en contact permanent entre eux et avec la direction nationale.